LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*
Vol. 83 n°6 Saint-Boniface, du 10 au 16 mai 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Il est paresseux comme un âne.»

Anita Jamault connaît bien les mystères du corps humain, elle qui pratique le yoga depuis des années. **Page 19.**

Deux millions en subventions

Patrimoine canadien a remis le 8 mai plus de 2 millions $ en subventions à des organismes qui n'en pouvaient plus d'attendre. **Page 3.**

Les ballades de Georges

Les ballades du chanteur country Georges Hamel l'amèneront jusqu'à Saint-Boniface, La Broquerie et Sainte-Anne où il sera en spectacle les 18, 19 et 20 mai. **Page 14.**

Bonne fête des Mères!

La Liberté souhaite à toutes les mamans et grand-mamans de passer une très bonne journée!



photo: Anie Cloutier

La grève qui dure

Après plus de trois semaines de grève, les préposés aux soins à domicile tiennent bon face à un gouvernement qui ne leur fait pas beaucoup d'ouverture. Page 7.



photo: Anie Cloutier

Olivier Wevers et Evelyn Hart étaient en répétition pour *Roméo et Juliette*, un ballet dans lequel Suzanne Rubio joue également le rôle titre. Page 13.

À la rescousse de CKXL

Peut-on régler les difficultés financières de CKXL? C'est ce qu'espère son président, Aimé Tétrault, qui travaille à la réalisation d'une nouvelle stratégie. **Page 5.**

Quel est l'avenir du Canada?

Quelque 50 représentants d'organismes de partout au Canada seront au CUSB du 10 au 12 mai pour réfléchir à l'avenir du pays. **Page 7.**

La Seine historique?

Les députés manitobains pourraient adopter une résolution ouvrant la porte à une désignation historique pour la rivière Seine. **Page 8.**

Tirage en page 16. Bonne chance!

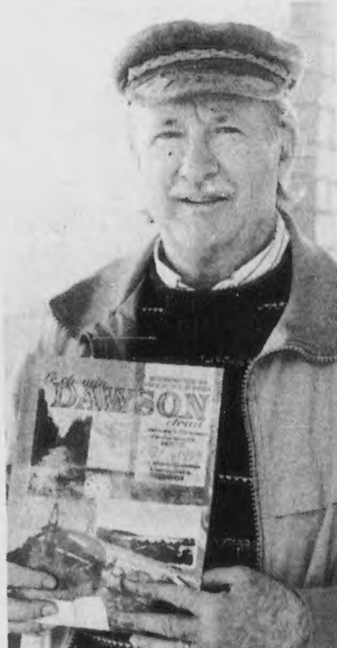


photo: Karine Beaudette

Roger Dupas vient de produire un guide sur le chemin Dawson, qui représente un des nombreux efforts des francophones pour promouvoir le tourisme dans leurs régions. Page 12.



Dans le recensement 1996

On reconnaît le travail au foyer

Pour la première fois depuis qu'on recense la population du Canada, le questionnaire de Statistique Canada, distribué dans les foyers d'ici au 14 mai, comprend une question sur le travail non rémunéré à la maison.

Pour les organismes de revendication des femmes qui réclament cette question depuis longtemps, son ajout au questionnaire est une victoire. «Le recensement donne une bonne idée des tendances socio-économiques au Canada, signale la directrice de Réseau, Sylvie Ross.

«Les gouvernements l'utilisent pour prendre des décisions importantes. Jusqu'à maintenant, le travail non payé n'était pas reconnu. Pourtant les personnes qui travaillent au foyer, en majorité des femmes, méritent un statut quelconque dans le développement socio-économique du pays.»

Sylvie Ross estime que cette question ajoutée au recensement de 1996 «met en évidence la valeur économique du travail non rémunéré, autant le travail au foyer que le bénévolat». La directrice de Réseau fait remarquer qu'il n'y aura pas de question sur le bénévolat comme tel, mais elle conseille aux gens de l'ajouter en bas de page, par exemple.

Sylvie Ross rappelle aussi que les personnes au foyer, actuellement, ne peuvent contribuer à un plan de pension ou bénéficier d'un plan médical ou dentaire. «Peut-être qu'à force de conscientiser les gouvernements, on pourrait imaginer la mise en place d'agences gouvernementales qui pourraient fournir ces services aux travailleuses au foyer.»

Les premières revendications remontent à 1878 aux États-Unis alors que l'Association for the Advancement of Women avait envoyé une lettre au gouvernement demandant la reconnaissance du travail au foyer. Ce nouvel aspect du recensement représente un pas dans la bonne direction, mais la Canadian Alliance for Home Managers continue à faire des pressions pour qu'on reconnaisse formellement la profession la plus commune au Canada, c'est-à-dire la gestion du foyer.

Karine BEAUDETTE



La directrice de Réseau, Sylvie Ross.

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Goldbloom sur la ligne de feu

Ottawa - Le Bloc québécois accuse le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, de passer sous silence le problème de l'assimilation des francophones hors Québec dans son rapport annuel rendu public le 30 avril dernier.

Le député bloquiste d'origine franco-ontarienne, Jean-Paul Marchand, qualifie le rapport de malhonnêteté intellectuelle. Il a rappelé au Commissaire que les anglophones du Québec n'avaient jamais subi les injustices que les francophones ont eu à subir partout au pays.

Victor Goldbloom reconnaît qu'il y a encore beaucoup à faire, mais il serait selon lui malhonnête de ne pas reconnaître les progrès des dernières 25 années en matière d'éducation par exemple. (APF)

Fraudeurs en garde!

Ottawa - Le ministère du Revenu entend débusquer les fraudeurs de l'impôt et leur faire payer la note. Ainsi, son programme contre l'évidement fiscal devrait entraîner environ 365 millions $ de nouvelles cotisations en 1995-1996.

Dans son rapport du mois de mai, le vérificateur général, Denis Desautels, pointe du doigt les abris fiscaux «abusifs» qui permettent au contribuable de déduire des pertes qui sont supérieures à son investissement.

Le vérificateur garde également un œil sur les grandes entreprises et les fiducies familiales. (APF)

Francophones immortalisés

Calgary - Les 12 000 francophones de Calgary auront leur parc en plein cœur du centre-ville: Carré Rouleauville.

Calgary s'apprête à immortaliser les 500 pionniers francophones qui occupaient ce quartier au début des années 1900.

Nommé en l'honneur du premier juge permanent de la région, Rouleauville Square, un jardin d'un demi-acre rassemblera une douzaine de panneaux d'interprétation et une statue de bronze de Charles Rouleau.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

ACTUEL

Patrimoine canadien a remis ses subventions le 8 mai

Plus d'argent pour les projets prioritaires

Les organismes de la communauté ont su le 8 mai quelles sommes leur sont attribuées par le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'Entente Canada-communauté pour l'année 1996-1997.

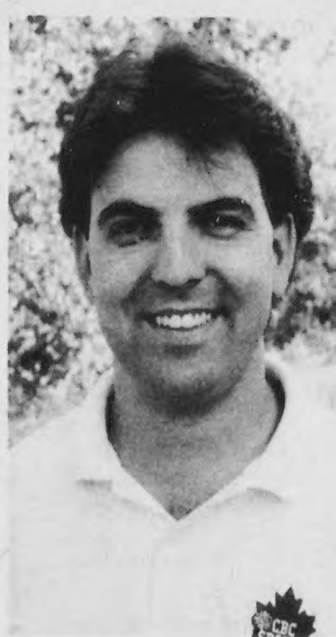
Le ministère versera ainsi 2 067 779 $ aux organismes franco-manitobains en 1996-1997. Là-dessus, 1 776 200 $ ont été remis le 8 mai. La somme qui reste, soit 291 579 $, fera l'objet d'une seconde ronde de subventions qui commencera en juin.

Les recommandations faites par le comité conjoint ont été approuvées par l'ancienne ministre du Patrimoine, Sheila Copps, avant sa démission le 1er mai.

Les coprésidents du comité conjoint, Michael Fay et Gilbert Sabourin, indiquent s'être basés sur les orientations établies par la communauté dans leur évaluation des projets. Ils ont aussi choisi de réduire les ressources affectées au financement de base des organismes et d'augmenter les fonds alloués au financement des projets prioritaires.

Depuis déjà quelques semaines, la nervosité commençait à se faire sentir chez les organismes qui attendaient une réponse du Patrimoine canadien. Pour la première fois depuis la signature de l'entente Canada-communauté, l'ensemble des subventions était en jeu.

«L'an dernier, explique le directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, les organismes savaient que leur financement de base allait simplement être coupé de 5 %. Ils pouvaient donc planifier en attendant de recevoir leur chèque.»



André Brin.

Archives La Liberté



Josée Desjardins.

Mais cette année, le comité conjoint devait revoir l'ensemble des demandes de subventionsà la lumière des priorités établies par la communauté.

Au moment d'écrire ces lignes, il n'était pas possible d'obtenir les commentaires des organismes sur les subventions qui leur sont attribuées. *La Liberté* en avait cependant contacté plusieurs au cours de la semaine. À la radio communautaire CKXL, par exemple, le président Aimé Tétrault s'attendait à des coupures importantes, mais espérait que les membres du comité «soient humains». «On espère qu'ils ne nous laisseront pas tomber; ça peut nous prendre six mois à un an et demi avant de pouvoir nous passer de leur subvention», indique-t-il. Dans les deux dernières années, CKXL avait reçu 100 000 $ puis 60 000 $. La demande de CKXL ne sera cependant pas traitée avant la deuxième ronde de juin.

Le directeur du Conseil jeunesse provincial, André Brin, fait aussi partie des ceux qui ont exprimé leur hâte que les subventions soient connues. «On est en train d'épuiser notre fonds de réserve pour le fonctionnement quotidien, alors qu'on avait planifié utiliser cette somme-là pour créer un fonds jeunesse avec Francofonds.

«Mais le plus difficile, poursuit-il, c'est de ne pas pouvoir planifier.» Le CJP est en retard dans l'organisation de Francotonne, faute d'avoir su quel montant pouvait être affecté à l'organisation de cette activité. «Les Jeux du Manitoba arrivent à la fin de mai, Campanous aura lieu cet été, mais c'est difficile de bien planifier nos activités quand on connaît les subventions si tard.»

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a préparé pour le 15 mai une assemblée annuelle importante pour son avenir, sans être en mesure de planifier ses ressources financières pour l'an prochain. «Notre planification dépend toujours de notre subvention», explique la coordonnatrice Josée Desjardins. La FAFM, qui est en plein effort de restructuration, a pleinement joué le jeu des partenariats, que les organismes sont censés établir dans l'avenir.

Si l'assemblée générale donne l'aval à ses plans d'avenir, la FAFM emménagera dans les locaux de la SFM dont elle partagera les ressources logistiques et techniques, et donnera dans l'avenir plus de responsabilités à ses membres dans l'organisation des activités. «Les clubs chercheront à obtenir l'appui d'autres organismes, explique Josée Desjardins. Par exemple, le Rendez-vous des vieux amis sera désormais organisé par un club membre, avec l'aide du Festival du Voyageur et de CKSB.» Ces dispositions, dit-elle, ont été rendues nécessaires parce que les subventions diminuent constamment. Pour 1996-1997, la FAFM recevra 9 500 $ du Patrimoine canadien.

À la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), le directeur Alfred Fortier souligne que la marge de crédit «est pas mal plafonnée». «Les subventions de la province sont aussi en retard, note-t-il, ce qui ne nous aide pas. En fait, ça coûte cher parce qu'on paie des intérêts quand on utilise la marge de crédit.» La SHSB recevait dans le passé quelque 25 000 $ en fonctionnement. Le comité conjoint lui a octroyé 50 000 $ pour le développement du Centre du patrimoine, et un autre 90 000 $ a été versé pour la construction du Centre, qui devrait commencer au printemps de 1997.

André Brin note pour sa part que le processus actuel ne facilite pas la planification financière des organismes. «C'est un processus dans lequel on nous demande de planifier à long terme, mais en même temps on ne nous permet pas de le faire. Ce serait plus simple si le comité conjoint pouvait nous accorder d'un seul coup nos subventions pour une période de trois ans.»

Sylviane LANTHIER

Les subventions en détail

Voici la listes des subventions remises aux organismes par le ministère du Patrimoine canadien le 8 mai.

Subventions de fonctionnement

Association des municipalités bilingues du Manitoba: 90 000 $
Centre culturel franco-manitobain: 135 000 $
Conseil jeunesse provincial: 115 000 $
Fédération des aînés franco-manitobains: 9 500 $
Fédération provinciale des comités de parents: 120 000 $
Réseau: 15 000 $
Société franco-manitobaine: 475 000 $
Total: 959 500 $

Financement de projets dans le cadre du fonds de développement

Alliance chorale du Manitoba:
Festival de la chanson française: 10 000 $

Association culturelle franco-manitobaine:
Formation et concertation: 7 000 $

Association des juristes d'expression française:
Animation et formation: 25 000 $
Planification successorale: 10 000 $
Réforme de la cour provinciale: 4 500 $

Association des municipalités bilingues du Manitoba:
Développement économique communautaire: 85 000 $

Association des Scouts du Canada, District de la Rivière-Rouge:
Formation d'animateurs et d'animatrices: 10 000 $

Centre du patrimoine:
Construction du Centre: 90 000 $

Cercle Molière:
Projet d'animation théâtrale: 45 000 $

Cinémental:
Festival de films francophones au Manitoba: 3 000 $

Pour des *projets d'animation culturelle*, les comités culturels des villages suivants reçoivent chacun la somme de 2 500 $: Sainte-Anne, La Broquerie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Léon, Saint-Pierre-Jolys et Sainte-Rose-du-Lac. Le comité culturel de Sainte-Agathe reçoit 900 $ et celui de Somerset reçoit 2 400 $.

Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge:
Projet Le folklore en vaut l'effort!: 14 000 $

Fédération provinciale des comités de parents:
Le CRÉE et ses mini-centres: 30 000$
Leadership de parents via l'information et la formation: 40 000 $

Guides franco-manitobains:
Projet de formation d'animatrices: 10 000 $

Le 100 Nons:
Développement de jeunes artistes: 28 000 $

Société des communications du Manitoba:
Mise en œuvre du plan triennal: 30 000 $
Autoroute franco-manitobaine de l'information: 10 000 $
Formation et promotion des artistes de la chanson et de la musique: 15 000 $

Société franco-manitobaine:
Réseau communautaire: 280 000 $

Société historique de Saint-Boniface:
Développement du Centre du patrimoine: 50 000 $

Total: 816 700 $

La radio communautaire CKXL, Pluri-elles et le Conseil de la coopération du Manitoba ont soumis des projets qui ont été reportés à la deuxième ronde, en juin, alors qu'il restera 291 579 $ à attribuer.

ÉDITORIAL

Deux grèves, deux poids, deux mesures

Le parallèle est sûrement un peu forcé. Mais faisons-le quand même. Les préposés aux soins à domicile sont en grève depuis presque un mois sans que les négociations entre le syndicat et le gouvernement ne débloquent.

Les gardiens de prison n'ont eu à faire des pressions que pendant une semaine avant de s'entendre avec la Province.

Même syndicat, même gouvernement.

D'un côté, des centaines de bénéficiaires de soins à domicile qui doivent prendre patience depuis un mois. De l'autre, des prisonniers qui ont causé une des pires émeutes dans les pénitenciers de la province.

D'un côté, un conflit qui s'essouffle et sur lequel on trouve à peine quelques lignes dans les médias ces temps-ci. De l'autre, une situation de crise grave, reconnaissons-le, et qui a trouvé de nombreux échos dans les médias. Des gardiens mutilés, des criminels révoltés, une prison chapardée, des millions de dollars de dommages, et derrière ces événements, des problèmes sociaux profonds. Ce n'est pas rien et le gouvernement devait discuter avec les gardiens.

Il devrait le faire aussi avec les préposés de soins à domicile, qui fournissent à des personnes vulnérables des soins essentiels.

La médiatisation du conflit et les risques que ça dégénère de façon violente mis à part, quelle est la différence essentielle entre ces deux conflits?

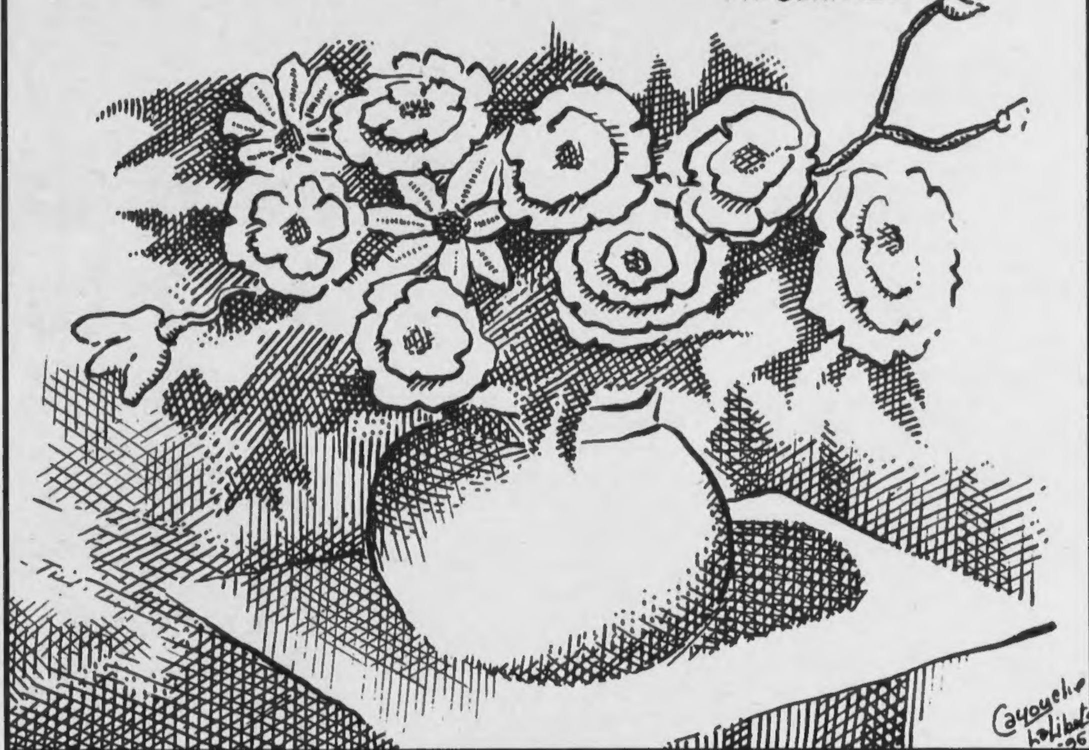
La différence, c'est le rapport de force que réussissent à établir les syndiqués face au gouvernement. Or, ces syndiqués, ce sont surtout des syndiqu*ées*, des femmes déjà pas si bien rémunérées, qui font un travail qui ne semble pas demander de qualifications particulières, et qui pourrait très bien attirer bon nombre de candidates dans le privé, même à 6 $ l'heure. (On est toujours tentée de se demander, dans des cas pareils, si un gouvernement imposerait une telle diminution de salaires à un groupe d'employés majoritairement masculins.)

La différence dans le rapport de force tient aussi au fait que la clientèle qui souffre de la situation est ici beaucoup plus silencieuse et autrement moins dangereuse.

Mais ça ne signifie pas pour autant que, au-delà d'une grève qui menace de s'éterniser, les problèmes des bénéficiaires méritent moins d'attention de la part du gouvernement.

Faut-il que les préposés et les bénéficiaires en viennent à des extrémités pour être mieux écoutés de la Province?

Sylviane LANTHIER



Lettre

L'importance des collèges communautaires

Madame la rédactrice en chef,

Suite au revirement spectaculaire et positif des gouvernements fédéral et provincial en ce qui a trait au financement de l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface, nous voulons dire publiquement notre reconnaissance au recteur, monsieur Paul Ruest, à la directrice, madame Raymonde Gagné, aux membres du conseil d'administration ainsi qu'à monsieur Ronald Duhamel et monsieur Neil Gaudry pour les efforts déployés durant les dernières semaines. En effet, le 2 mai, on nous annonçait que «le financement de l'ÉTP serait au même niveau que l'an passé, comme c'est le cas pour les autres collèges communautaires».

Une conclusion à tirer des événements des dernières semaines est que l'École technique et professionnelle, son importance comme institution d'enseignement postsecondaire et son impact sur le marché du travail sont peu ou mal connus. Ce secteur du CUSB, anciennement appelé Collège communautaire, a vu le jour en 1975 sous l'habile direction de monsieur Laval Cloutier qui, avec le conseil d'administration de l'époque, a reconnu l'importance de satisfaire un besoin criant de main-d'œuvre bilingue et hautement qualifiée dans les domaines de l'administration, de la comptabilité et de la gestion de bureau. Depuis, suite aux besoins manifestes du monde du travail, nous avons mis sur pied des programmes d'éducation en services de garde, de marketing, d'entreprenariat, de vente et service à la clientèle, de service en soins de santé, de téléservice... Il s'agit de programmes d'une durée variant de quelques mois à deux ans qui se développent selon les besoins du monde du travail.

Les frais de scolarité sont très abordables. Une année d'études coûte environ 500 $ (1 000 $ moins une bourse de 500 $ remise par le Bureau de l'éducation française à toute personne qui étudie en français au Manitoba). De plus, nos étudiants terminent leur première et deuxième année en complétant un stage pratique dans le «vrai monde du travail». Cette expérience est d'une grande valeur et permet, selon nos statistiques, à 95 % de notre clientèle de se trouver un emploi intéressant et valorisant pour lequel elle est bien préparée.

La Commission Roblin qui, il y a quelque trois ou quatre ans, étudiait toute la question de l'éducation postsecondaire au Manitoba, recommandait au gouvernement provincial de privilégier le secteur des collèges communautaires parce qu'il était plus apte à produire, à moindre coût, des diplômés capables de remplir les postes les plus en demande dans le monde du travail d'aujourd'hui et de demain. L'année dernière au Québec, 50 % des diplômés du secondaire qui poursuivaient des études postsecondaires s'orientaient dans un secteur technique ou professionnel. Les collèges communautaires, de par leur structure plus souple que les universités, sont capables de réagir plus rapidement et ainsi mieux répondre aux diverses exigences du monde du travail. Ainsi, les diplômés des collèges communautaires, de par leur formation pratique et hautement technologique, sont en effet bien préparés pour s'adapter directement au marché du travail.

En terminant, j'aimerais dire que l'on peut être fier du rôle qu'a joué le Collège communautaire/ÉTP dans le passé et il faut s'assurer d'être là dans l'avenir. Il faut, à tout prix, éviter des «crises de financement» comme celle des récentes semaines. J'invite donc tous les intervenants, politiciens, administrateurs, étudiants, professeurs, employeurs, directeurs, orienteurs, parents... à nous aider à faire le «marketing de notre service». C'est un très bon service qui produit des résultats dont nous pouvons être fiers... les diplômés. Nous avons tout avantage à se faire connaître. Le développement économique du Manitoba, c'est aussi l'affaire des francophones!

Gilbert Legal
Président de l'Association des professeurs de l'École technique et professionnelle
Saint-Boniface
Le 8 mai 1996

Un sondage important

Environ 150 francophones du Manitoba recevront bientôt (ou ont déjà reçu, dans certains cas) un appel téléphonique de la firme Angus Reid leur demandant de répondre à un questionnaire sur *La Liberté*. Nous ne savons pas qui sont ces 150 répondants puisque leurs noms ont été choisis au hasard.

La Liberté invite tous ceux qui recevront cet appel téléphonique à bien vouloir se prêter à cet exercice qui devrait durer de 20 à 25 minutes. Les résultats de cette étude sont très importants pour nous puisqu'ils nous permettront de mieux comprendre les besoins exprimés par les gens qui lisent *La Liberté*, et ceux qui ne la lisent pas.

Jean-François LACERTE

Peut-on sortir CKXL de la crise?

Un plan de sauvetage pour la radio

Si les Franco-Manitobains veulent une radio communautaire, c'est maintenant à eux de jouer. C'est en tout cas le message du président de CKXL, Aimé Tétrault, et du directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. Ils font partie d'un comité directeur mis sur pied pour gérer la radio après que le directeur général, Christian La Roche, ait annoncé son départ pour la Colombie-Britannique.

«On avait des difficultés du point de vue du financement de la radio et comme Christian s'en allait, on a pensé que c'était le bon moment pour voir comment on pourrait arriver à trouver des solutions différentes», raconte le président de CKXL, Aimé Tétrault.

Le conseil d'administration de la radio a donc décidé le 20 avril d'effectuer une compression de 20 000 $ dans son budget pour l'année en cours. Le directeur général ne sera pas remplacé, la secrétaire a été remerciée ainsi que les deux animateurs à temps partiel. Len Letain et Nicole Dupéré sont maintenant les deux seuls animateurs rémunérés.

CKXL a également sollicité des partenaires pour former un comité directeur chargé de mettre en place un plan qui permettra d'assurer l'avenir de la radio.

La SFM, le Centre culturel franco-manitobain, le Conseil jeunesse provincial et le 100 Nons ont des représentants sur ce comité directeur. «On a divisé les tâches en quatre secteurs: le marketing, la programmation, la gestion des ressources humaines et la gestion financière, explique Aimé Tétrault. Ce qu'on cherche à faire, c'est créer des équipes qui géreront un secteur de façon autonome, en collaboration avec des partenaires de la communauté.»

CKXL prévoit par exemple donner à contrat la vente de publicité et le marketing à une personne ou à une entreprise «qui pourrait se chercher des partenaires pour l'aider».

Cette formule d'équipes de travail autonomes, qu'on espère mettre en place d'ici au 31 août, date où se termine l'année financière, serait donc permanente. En attendant, le comité directeur prend en charge une partie de la gestion de la radio communautaire, sous l'autorité du directeur de la SFM, Daniel Boucher, chargé de voir «à la bonne marche des affaires quotidiennes».



Archives La Liberté

Aimé Tétrault fonde ses espoirs sur un nouveau plan de marketing.

Depuis ses débuts en octobre 1991, CKXL a toujours eu des difficultés financières. «CKXL continue de faire des déficits, lance Daniel Boucher. C'est pas beau, mais c'est pas un trou noir non plus. Il y a des solutions mais pour les examiner, il faut sortir du contexte de gestion de crise.» Le message, au fond, dit-il, c'est que «si les gens veulent une radio, ils doivent l'aider».

Aimé Tétrault, qui prévoit un déficit de 16 000 $ pour l'année en cours, fonde beaucoup d'espoirs sur un plan de marketing qui devrait permettre à la radio d'aller chercher plus de publicité en donnant une meilleure visibilité aux commerces de la communauté.

«On se donne six mois pour essayer de faire marcher notre plan. Si ça fonctionne, ça pourrait nous permettre de régler nos difficultés financières. Si on continuait à faire les choses comme on les faisait, on était en train d'échouer. Alors on s'est penché sur la situation financière, mais aussi sur la mission de la radio, qui doit faire du divertissement et parler des arts, mais qui doit aussi être un outil pour la communauté et pour les commerçants. Il faut que nos ondes soient aussi à leur disposition pour favoriser leur succès.»

Sylviane LANTHIER

C'est réglé pour l'an prochain

Plus de 4 millions $ pour le CUSB

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, peut respirer en paix: la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a rétabli la semaine dernière le financement de cette institution. «On va être traités de la même façon que les autres collèges et université!»

Les diminutions de subventions annoncées pour le CUSB dans le récent budget provincial signifiaient à toutes fins pratiques la fermeture de son École technique et professionnelle (ÉTP), qui voyait son financement réduit de 50 %, tandis que les programmes universitaires étaient menacés.

Des négociations entre les deux niveaux de gouvernement ont permis de rétablir le budget du CUSB et de l'ÉTP. «Ça signifie que l'ÉTP aura en 1996-1997 le même financement qu'elle a eu cette année, et que le secteur universitaire aura une coupure de 2 % comme les autres universités», précise le recteur.

«Nous, on prend ça comme une grande victoire. D'abord on a réussi à éviter ces coupures; ensuite, ç'a a donné à tout le monde l'occasion de réaliser la situation précaire du CUSB et il y a maintenant une volonté d'assurer son avenir.»

Le recteur entend bien miser sur l'avantage que lui donne la situation pour rappeler les projets de développement du CUSB, dont le programme de bac en administration des affaires. «Il y a un momentum pour voir ce qu'on veut offrir, ce qu'on devrait offrir, combien ça coûte et qui fait quoi.»

L'important, poursuit-il, c'est que les gouvernements s'engagent à revoir le financement du CUSB à long terme. «Dans sa lettre, la ministre indique d'ailleurs que les deux niveaux de gouvernement ont accepté de poursuivre les négociations et que la question du financement à long terme devrait être résolue d'ici l'automne.»

Le secteur universitaire recevra donc 4 436 100 $ de la Province pour l'année 1996-1997, comparativement à 4 000 100 $ cette année. Le gouvernement ajoute 453 700 $ à la subvention de fonctionnement pour permettre au CUSB de payer ses taxes foncières, une dépensé que la Province assumait auparavant pour toutes les universités, mais dont elles devront se charger dans l'avenir. «Pour l'opération courante, explique Paul Ruest, ça nous laisse environ 3 900 000 $.»

Quant à l'École technique et professionnelle, la subvention reste la même, soit 1 140 700 $.

Sylviane LANTHIER

Les organismes de femmes ont-elles un financement équitable?

Moins rose pour les femmes

L'année financière qui commence risque d'être beaucoup plus difficile que les années passées pour le Centre de femmes Pluri-elles, qui tiendra son assemblée annuelle le 16 mai.

L'organisme a maintenu le cap cette année sans couper ses programmes et en n'accusant qu'un léger déficit, mais la directrice Murielle Gagné-Ouellette s'attend à ce que «ce soit moins rose» dans l'avenir. Le budget de fonctionnement, entièrement financé par la Province, a été coupé de 2 %, passant de 135 000 $ à 132 000 $.

Il faut donc trouver des économies de 3 000 $, «mais la Province, précise la directrice, ne nous permet pas de diminuer nos programmes ou d'offrir moins d'heures.» Pluri-elles ne peut donc recourir à des «congés Filmon» pour équilibrer son budget. En conséquence, «nous devons réduire un peu les salaires, couper un peu dans les dépenses administratives et un peu dans la programmation.»

Confrontés à la diminution des ressources, les organismes représentant les femmes ont décidé de se regrouper pour éviter de tirer chacun son côté de la couverture. Le Centre Myriam, Pluri-elles, L'Entretemps des Franco-Manitobaines et Réseau entendent unir leurs efforts dans l'organisation de leurs prochaines campagnes de financement.

À L'Entre-temps des Franco-Manitobaines, la directrice Anita Gobeil explique avoir subi des compressions de la part du gouvernement provincial, qui subventionne les salaires du personnel. «Le reste, soit l'entretien et la programmation, on le finance grâce à des colectes de fonds et à des subventions pour des projets spécifiques.»

L'Entre-temps, qui tiendra sa réunion annuelle le 30 mai, n'a pas eu cette année le succès des années précédentes lors de ses collectes de fonds. «Nos deux activités, la danse country et la vente des maisons de Noël, ont rapporté moins que prévu.»



Archives La Liberté

Murielle Gagné-Ouellette: ce sera moins rose.

La situation est de plus en plus difficile, explique Anita Gobeil, parce que tous les organismes en sont au même point: pour pallier à la diminution des subventions gouvernementales, ils se tournent vers les collectes de fonds. Pour accrocher les gens, «il faut trouver des idées créatives».

De retour d'une rencontre nationale organisée à Edmonton par le ministère de la Condition féminine du Canada, la directrice de Réseau, Sylvie Ross, explique que les organismes de femmes y ont fait un triste constat.

«Les gouvernements mettent fin à leur groupes consultatifs sur le statut de la femme et coupent dans les subventions aux organismes de femmes. Non seulement les femmes sont victimes de la crise économique sur le plan individuel, mais leurs mouvements le sont aussi. Mais quand on coupe les services aux femmes, c'est toute la famille qui est affectée.»

D'autre part, les organismes présents à Edmonton ont aussi émis des inquiétudes sur le caractère équitable des subventions qu'ils reçoivent. Par exemple, les subventions de Patrimoine canadien compte pour le tiers du budget annuel de Réseau qui, pour l'année 1996-1997, a fait demande pour 8 000 $. «Est-ce assez pour un groupe qui représente 50 % des Franco-Manitobains?»

«Dans les priorités définies par la communauté pour les subventions de Patrimoine canadien, où est-ce que les femmes arrivent? demande Sylvie Ross. On n'arrive pas! Il n'est pas fait mention des clientèles à desservir. Pour que les femmes soient jugées importantes, il faudrait que dans le processus de définition des priorités, à chaque étape on se demande: où sont les femmes? Autre exemple, au nouveau Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM), il y a un secteur jeunes, mais il n'y a pas de secteurs femmes.»

Face à des règles du jeu qui demandent «du concret et du court terme», les organismes de femmes sont désavantagées, croit-elle. «Ce sont toujours les groupes de femmes qui luttent pour une meilleure qualité de vie, pour de meilleures normes sociales. La tolérance zéro face à la violence conjugale, l'équité face aux pensions alimentaires, les effets de la réforme Axworthy, tous ces dossiers donnent des résultats difficiles à mesurer.»

Sylviane LANTHIER

Soins à domicile

«On est ici pour une bonne cause»

Après plus de trois semaines de piquetage, les 3 000 préposés aux soins à domicile membres du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (MGEU) militent toujours dans l'attente d'une offre satisfaisante de leur employeur.

«Tout ce que le gouvernement du Manitoba nous offre, c'est un délai dans la transition vers la privatisation, mais nous allons tout de même perdre nos emplois, affirme le directeur des communications chez MGEU, Doug Shattuck. Le gouvernement refuse de discuter de la privatisation, ajoute-t-il. Il veut privatiser, mais il n'a aucune preuve que ce soit moins coûteux.»

Mais avant de lancer des audiences publiques, le gouvernement veut voir si la sous-traitance est rentable, affirme le sous-ministre adjoint au ministère du Travail, Gerry Irving. «C'est seulement lorsque nous aurons les chiffres en main, que nous pourrons discuter.» D'ailleurs, ajoute-t-il, la question n'est pas celle de la privatisation, mais de la sous-traitance. «Tout ce que le gouvernement souhaite c'est de sous-traiter 25 % des services de soins à domicile dans la ville de Winnipeg à des firmes indépendantes incluant des employés de MGEU, s'ils le désirent. Le gouvernement garderait la main mise sur les normes.»

Quels que soient les mots utilisés, Doug Shattuck ne pense pas qu'il est possible pour le gouvernement d'assurer des soins à domicile d'aussi bonne qualité «s'ils sont administrés par des gens payés à 6 $ l'heure. Ceci entraînerait un fort roulement de personnel.»

Par exemple, Gilbert St-Hilaire, préposé aux soins à domicile dans la région de St. James, gagne présentement 11 $ l'heure. «C'est le plus haut salaire possible après six ans d'expérience. Dans le privé, je ne gagnerais au plus que 7 $ l'heure, sans les bénéfices. Les compagnies privées ne remboursent pas le millage et comme on se rend chez nos clients en voiture, on a beaucoup de dépenses d'essence et d'huile.»

Même scénario pour Rita Olafson et Sherry Keegan qui piquetaient devant l'Hôpital général Saint-Boniface le 2 mai. Elles refuseraient toutes deux de travailler pour une compagnie privée comme We Care qui ne donne que 6 $ l'heure au lieu de 9,45 $ au gouvernement. «On ne peut pas vivre avec ça», croient-elles.

Leur collègue, Rose Desrosiers, couvre les régions de Saint-Boniface et de Saint-Vital, qui seront cédées au privé le 1er octobre. «Mais le gouvernement va commencer à envoyer des clients chez les compagnies privées avant ça. Petit à petit, mes heures vont diminuer pour que le 1er octobre, il ne me reste plus rien. Je ne pourrai même pas demander de l'assurance-chômage! Je ne sais pas encore ce que je vais faire. Je ne suis pas intéressée à travailler pour le privé et je veux chercher autre chose, mais quoi? Avec le gouvernement, j'aurais pu prendre ma retraite à 55 ans, c'est-à-dire dans deux ans. Et maintenant je ne peux plus.»

Comme le souligne Doug Shattuck, environ 700 clients des soins à domicile ont dû être hospitalisés depuis le début de la grève. «À 500 $ par jour et par personne, ça fait de l'argent!» «Je pensais qu'après trois jours de grève, les hôpitaux ne seraient plus capables d'accueillir nos clients et que ça leur causerait tellement d'ennuis qu'ils forceraient le gouvernement à régler le problème, indique Rose Desrosiers.

«Mais c'est pour mes 16 clients que je me sens mal. La grève leur occasionne du stress, mais si on commence à privatiser, on va être pris avec ça pour le reste de nos jours. Beaucoup de personnes âgées vont devoir payer pour des services dont elles ont besoin. Je me vois dans un avenir pas tellement loin où j'aurai besoin de services à domicile. Il faut se défendre!»

Gilbert St-Hilaire ajoute: «On a tellement d'encouragement de nos clients et de la population. On est ici pour une bonne cause et on va continuer aussi longtemps qu'il faudra.»

Anie CLOUTIER

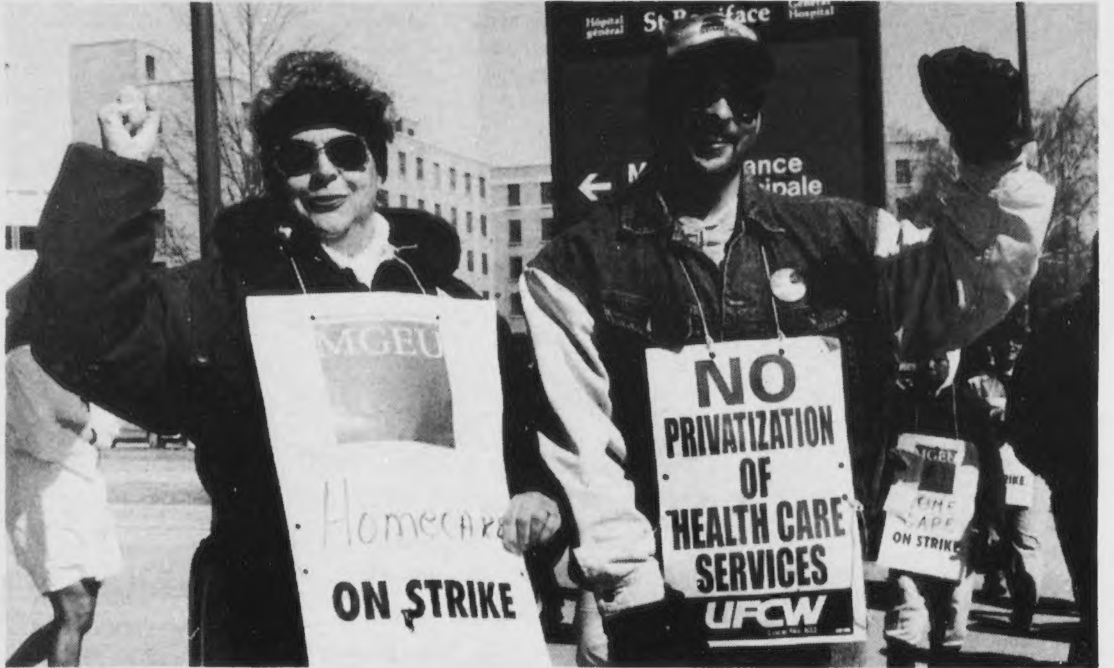


photo: Anie Cloutier

Rose Desrosiers et Gilbert St-Hilaire sont prêts à faire beaucoup de piquetage pour défendre les soins à domicile.

Une cinquantaine de personnes réunies au CUSB pour réfléchir

Des solutions pour le Canada

Est-il encore possible de «renouveler le Canada»? Peut-on amener les gens de bonne volonté à réfléchir ensemble à des solutions qui permettent au Canada de continuer de vivre, Québec inclus?

Le directeur général de Dialogue Canada, Ubald Laurencelle, pense que oui, et qu'il faut arriver à mobiliser les «gens ordinaires» pour trouver une solution au problème constitutionnel canadien.

Les 10, 11 et 12 mai, Ubald Laurencelle et une cinquantaine d'autres Canadiens seront au Collège universitaire de Saint-Boniface pour t tenter de trouver des façons d'établir un dialogue entre Canadiens. Ce rassemblement, organisé par l'organisme Dialogue Canada et les partenaires franco-manitobains de l'Opération Parlons-nous (1), veut donner à des groupes sympathisants l'occasion de concerter leurs efforts et leurs stratégies. «Ce que nous voulons faire à Winnipeg, c'est créer une coalition de groupes en faveur du Canada.»

Parmi les participants à cette rencontre nationale, on compte des organismes manitobains et aussi la Fédération des chambres de commerce du Canada, la Fédération des communautés francophones et acadienne, le Conseil ethno-culturel canadien, Citoyens ensemble, le Conseil pour l'unité canadienne, Cité libre, etc.

Comment changer le pays? Ce ne sont pas les idées qui manquent pour renouveler le Canada, croit-il. «Des idées, il y en a probablement autant qu'il y a de Canadiens! Maisil faut que les idées soient expliquées aux gens, que les citoyens soient associés aux solutions.»

Né en 1990, Dialogue Canada regroupe des bénévoles partout au pays et croit que le temps est venu de «s'arrêter au processus, c'est-à-dire comment s'écouter, se parler, comment créer un dialogue».

Ubald Laurencelle estime que partout au pays, il y a énormément de bonne volonté et qu'il faut la canaliser. «Ce qu'il nous manque, c'est du leadership au niveau des Canadiens ordinaires. Nous devons chercher des solutions réalistes qui nous obligent chacun à faire des compromis.

«On ne peut pas en ce moment demander au Québec d'embarquer d'emblée dans ce mouvement. C'est au reste du Canada de faire quelque chose pour l'avenir du Canada, qui incluerait le Québec.»

Après le choc qu'a constitué le résultat du référendum, les initiatives en faveur d'un Canada uni se multiplient.«Il y a beaucoup de fébrilité en ce moment, constate Ubald Laurencelle. Tout se passe en même temps et il est trop tôt pour savoir comment tout ça va se cristalliser.»

Sylviane LANTHIER

(1) Il s'agit de la Société franco-manitobaine, de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le 9 mai à l'Assemblée législative

Une résolution pour protéger la Seine

L'organisme Save Our Seine (SOS) peut marquer le 9 mai 1996 comme étant une date importante. C'est vraisemblablement le jour où l'assemblée législative du Manitoba aura adopté une résolution représentant le premier pas vers une désignation historique de la rivière Seine.

En ce moment, la Seine ne jouit d'aucune désignation historique, rappelle le porte-parole de SOS, Jean-Pierre Brunet. Les gouvernements fédéral et provincial se renvoient la balle depuis des années en cette matière, mais «c'est un début si un gouvernement reconnaît, d'une façon quelconque, le patrimoine historique et naturel de la rivière».

Au moment d'aller sous presse, le député libéral de Saint-Boniface, Neil Gaudry, qui avait soumis la résolution en décembre dernier, et le député conservateur de Riel, David Newman, croyaient tous deux que la résolution concernant la rivière Seine serait adoptée à l'assemblée législative.

«Ça devrait être favorable; je pense que ça va passer, estime Neil Gaudry. La rivière Seine passe dans plusieurs circonscriptions, dont Saint-Boniface, Riel, Saint-Vital (Shirley Render), Niakwa (Jack Reimer), Seine River (Louise Dacquay) et Steinbach (Albert Driedger).»

La résolution originale recommandait la désignation historique de la rivière, mais elle a dû être modifiée puisque la province ne peut pas désigner un cours d'eau. Le député Newman a aussi proposé d'autres modifications au texte pour s'assurer que la résolution soit adoptée à l'unanimité.

Ainsi, on a enlevé la référence à la collectivité francophone pour éviter les controverses. «La Seine a été un des sites de la création du Manitoba, qui a été une belle coopération entre différents peuples, y inclus les francophones, remarque David Newman. Je n'essaie pas de tuer la résolution; j'essaie de la sauver!»

Après s'être entendu sur le texte même de la résolution avec Neil Gaudry, le député Newman croyait pouvoir convaincre les députés néo-démocrates de voter également pour la résolution. «Si le vote est unanime, ça encouragera peut-être le fédéral à reconnaître l'importance de la Seine. Ça sera aussi une affirmation d'unité canadienne, si on peut montrer, à l'extérieur de cette province, que nous possédons et reconnaissons un site qui fait partie de notre patrimoine à tous.»

La version finale de la résolution demande aux ministères pertinents du gouvernement du Manitoba et aux députés manitobains de travailler de concert avec les gouvernements municipaux et fédéral pour protéger le mieux possible la rivière Seine, ressource naturelle, récréative et historique de grande valeur.

Rappelons que la désignation historique d'un cours d'eau, qui lui donnerait une protection permanente, revient au fédéral. La désignation des berges est de compétence provinciale alors que le gouvernement municipal peut désigner certains endroits particuliers.

Karine BEAUDETTE

Marche sur Ottawa

Les jeunes protestent

Les jeunes canadiens s'inquiètent devant la vague de coupures dans les programmes sociaux, l'éducation et la santé, affirme le vice-président de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, Réal Déquier.

Dans un geste symbolique, commémorant la marche sur Ottawa de 1935, la Fédération invite ses membres à converger sur la colline parlementaire le 11 mai. «On estime à environ 1 000 personnes le nombre de jeunes présents», indique la représentante nationale pour le Manitoba, Elizabeth Carlyle. De passage à Winnipeg le 7 mai, la délégation partie de la Colombie-Britannique a recruté des manifestants de l'Alberta, de la Saskatchewan et environ 15 jeunes du Manitoba, ajoute-t-elle.

«Nous les jeunes, on s'endette pour étudier et avoir un bon emploi et en sortant de l'école, il n'y a pas d'emplois. Si on ne fait pas quelque chose, les programmes d'emploi, d'éducation et de santé vont tomber à l'eau», indique Réal Déquier qui est l'ancien président de l'Association des étudiants et étudiantes du Collège universitaire de Saint-Boniface.

A.C.

ÉCONOMIE

Ici et ailleurs

À la loupe

Manitoba - À la suite des émeutes à Headingley la semaine dernière, la ministre de la Justice, Rosemary Vodrey, a annoncé la tenue d'une enquête indépendante sur le pénitencier. Menée par le juge à la retraite Ted Hugues, l'enquête tentera de répondre aux questions soulevées pendant les émeutes, soit la gestion de la prison, les conditions de vie, les drogues et les mesures sécuritaires, entre autres. Le rapport de l'enquête sera déposé en septembre 1996 et sera par la suite rendu public.

Jeunes et employés?

Manitoba - Les centres d'emploi pour jeunes ouvrent leurs portes dès le 13 mai. En tout, 47 centres fourniront des services aux employeurs et aux jeunes à la recherche d'emplois. Entre autres, il y a des centres à Altona, Beauséjour, Brandon, Lac du Bonnet, Morris, Portage-la-Prairie, Saint-Boniface, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Rose-du-Lac et Steinbach.

En 1995, ces centres ont aidé 8 800 jeunes âgés de 16 à 24 ans à trouver des postes; plus de 5 000 d'entre eux avaient participé à des ateliers sur la recherche d'emploi. Les centres seront ouverts jusqu'au 16 août.

À la Caisse de Saint-Adolphe

La stabilité règne

Le mot d'ordre à la Caisse populaire de Saint-Adolphe, c'est la stabilité. Le nombre de membres n'a presque pas changé; 35 d'entre eux ont assisté à l'assemblée annuelle du 17 avril, comparé à 37 membres en 1995; la réserve a augmenté légèrement et est maintenant à 3 %; et le conseil d'administration est composé des mêmes personnes. (1)

«Je dirais que 1995 a été une bonne année, assez stable, estime le directeur depuis 1985, Christian Morassutti. En matière de chiffres, c'est une année très semblable à l'année précédente.» L'actif a augmenté de 7 % pour se placer à plus de 11 millions de $ et la Caisse a réalisé un profit de plus de 37 000 $.

Par contre, la Caisse doit encore atteindre ses 5 % d'équité d'ici l'an 2005, tel qu'exigé par la loi provinciale. «On compte y arriver en l'an 2001 ou 2002», signale Christian Morassutti. Entre-temps, la Caisse offre tout de même des parts de surplus à ses membres et ce, depuis quatre ans.



Christian Morassutti.

La coopérative financière ne planifie pas de projets précis pour l'année qui vient, mais elle a l'intention de continuer à poursuivre le projet provincial de synergie. La Fédération des caisses a formé des comités composés de bénévoles et d'employés, chargés d'étudier le principe d'imputabilité du personnel, de réviser les rôles et responsabilités des comités de crédit, et de mettre en vigueur des frais d'utilisateur pour les caisses.

«Il y aura probablement un rapprochement des caisses de la vallée de la rivière Rouge pour créer un échange de services et de connaissances, mentionne le directeur. Par exemple, si un employé se spécialise dans un domaine, on pourrait faire en sorte qu'il puisse partager ses services.»

Karine BEAUDETTE

(1) Les conseillers André Bosc et Dominique Sylvestre ont été réélus. Les autres membres continuent leur mandat. Il s'agit de Claude Courchaine (président), Yvette Quass (vice-présidente), Marc Phaneuf et Gérald Marion.

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1995: 11 097 499 $ (+ 6,8 %)
1994: 10 339 190 $

Bénéfice net d'exploitation:
1995: 37 094 $ (– 5 %)
1994: 38 966 $

Montant de la réserve:
1995: 326 956 $ (3 % de l'actif)
1994: 291 059 $ (2,8 % de l'actif)

Dépôts:
1995: 10 755 916 $ (+ 6,8 %)
1994: 10 025 649 $

Prêts:
1995: 7 804 358 $ (+ 1,9 %)
1994: 7 659 331 $

Nombre de membres:
1995: 1371
1994: 1375

À la Caisse populaire de La Salle

Pas de surprises

L'année financière 1995 n'a pas réservé de surprises pour la Caisse populaire de La Salle, qui connaît une progression stable depuis plusieurs années. «C'était une année satisfaisante», remarque le directeur Raymond Cormier.

«Quand on regarde l'économie en général, que ce soit la construction ou l'agriculture, ça n'a pas été très bien, mais on a quand même fait un profit.» La Caisse a enregistré un bénéfice avant impôts de 110 452 $, dont près de 20 000 $ seront déclarés en dividendes sur les parts de surplus. Le reste sera distribué en ristournes selon le volume d'affaires.

Raymond Cormier a reçu une plaque à l'assemblée annuelle du 24 avril pour ses 15 ans de service. Il constate peu de changements en 1995. «On a ajouté un nouveau service, les fonds mutuels "Ethical Funds" qui sont en vente pour nos membres. Le service "Telpay" est aussi offert depuis avril 1996.»

Plus tard en 1996, la Caisse de La Salle a l'intention d'offrir un ensemble de services gratuits pour les personnes de 55 ans et plus. «En ce moment, c'est pour les personnes de 60 ans et plus», précise le directeur. Éventuellement, mais probablement seulement en 1997, la Caisse voudrait paver son terrain de stationnement.

Raymond Cormier estime que l'année 1996 ressemblera à 1995. «On vise un profit net de 120 000 à 125 000 $. Quant à l'actif, on ne prévoit pas de grandes augmentations, mais assez pour maintenir notre 5 % de réserve et peut-être même l'améliorer.»

Le conseil d'administration de la Caisse n'a pas changé. Le président Aurèle Robert a été réélu, tout comme Gérald Arbez et Gérard Girardin. Sont également membres du conseil: Gérald Vouriot, Teresa Lanoie, Cécile Van Walleghem et René Cahill.

Karine BEAUDETTE

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1995: 15 883 020 $ (+ 3,8 %)
1994: 15 272 781 $

Bénéfice net d'exploitation:
1995: 84 355 $ (– 15,5 %)
1994: 97 427 $

Montant de la réserve:
1995: 792 201 $ (5 % de l'actif)
1994: 702 307 $ (4,6 % de l'actif)

Dépôts:
1995: 886 238 $ (+ 27,8 %)
1994: 640 245 $

Prêts:
1995: 1 191 304 $ (+ 16,2 %)
1994: 998 068 $

INFIRMIÈRES

Centre Taché

est à la recherche d'infirmier(ière)s [autorisé(e)s et auxiliaires] bilingues intéressé(e)s à du travail occasionnel.

Le Centre Taché est un centre de soins prolongés offrant des services aux personnes âgées malades et aussi aux jeunes handicapés.

Ces personnes doivent:

- être membres de MARN ou MALPN;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- être bilingues.

Les personnes intéressés sont priées de soumettre leur candidature par écrit au:

Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3



La Commission canadienne du blé

La Division des ventes et du développement des marchés offre la possibilité de carrière suivante:

Directeur commercial principal Orge et produits de l'orge

La Division des ventes et du développement des marchés est à la recherche d'un directeur commercial principal pour la vente de l'orge et des produits de l'orge. Sous l'autorité du directeur général, le candidat retenu participera à l'analyse des marchés céréaliers ainsi qu' à l'éleboration et à la mise en oeuvre de stratégies et d'initiatives commerciales à court et à long terme, tant pour l'orge brassicole que fourragère et les produits de ces grains. Il collaborera et participera aux négociations commerciales de même qu' à la prestation du service après-vente. Il sera en rapport constant avec les membres de l'industrie céréalière afin de faciliter les ventes et il assurera la liaison avec les autres services de la CCB afin d'aussurer la réalisation des engagements commerciaux.

Le candidat retenu sera une personne motivée possédant d'excellents talents de communication orale et écrite ainsi qu'un grand sens de l'organisation. Il possédera également une aptitude reconnue à travailler au sein d'une équipe, à respecter des échéances et à gérer de façon efficace sa charge de travail. Grâce à une vaste expérience du milieu, il aura une connaissance approfondie de l'industrie céréalière au niveau national et international, notamment du système américain de mise en marché des céréales. Bien qu'une formation post-secondaire soit préférable, tout candidat ayant une vaste expérience du domaine sera pris en considération. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard 17 mai 1996**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

ISM Information Systems Management Corporation est l'entreprise canadienne la plus importante en matière d'externalisation de gestion de systèmes informatiques. ISM emploie plus de 3 000 personnes partout au Canada. La croissance continue de notre entreprise a permis de créer des possibilités d'emploi au sein de l'équipe manitobaine.

Nous recherchons actuellement

Analystes de soutien à la clientèle

Sous la direction du chef de l'équipe du Centre de soutien à la clientèle (Service après-vente), vous ferez partie d'une équipe chargée de fournir de l'aide aux clients pour leurs ordinateurs personnels, LAN, ordinateurs centraux et intermédiaires (matériel et logiciels).

La personne recherchée aura un diplôme en science informatique, un diplôme collégial ou l'expérience et la formation équivalentes. Elle aura également de l'expérience en services de soutien à l'utilisateur final, d'excellentes habiletés en service à la clientèle, et la capacité de saisir et de s'adapter rapidement à de nouvelles technologies. Elle devra connaître la configuration du matériel d'un ordinateur personnel, le traitement de texte avancé, les outils de tableur et de graphiques. On accordera une préférence aux candidat(e)s bilingues. Il pourrait y avoir des quarts de travail. Postes disponibles à temps plein ou à temps partiel (temporaires).

400, avenue Ellice
Winnipeg (Manitoba)
R3M 3M3
Téléphone: (204) 946-4900
Télécopieur: (204) 947-3816

OFFRE D'EMPLOI

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC),
un organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de la population francophone de la Saskatchewan et de sa gouverne,
est à la recherche d'une personne pour combler le poste de:

DIRECTION GÉNÉRALE

Les responsabilités

Sous l'autorité de la présidence, le (la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du bureau de direction. Il ou elle sera chargé(e) de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de l'Association et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. Le (la) titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les autorités gouvernementales et les organismes fransaskois de la province.

Les exigences

La personne occupant ce poste possédera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire et de la réalité fransaskoises et de celles des Canadiens français en milieu minoritaire. Elle possédera une solide expérience en gestion des ressources humaines et financières et une bonne capacité de transiger avec les instances gouvernementales et para-gouvernementales.

Le salaire

Le salaire et les avantages sociaux seront en fonction du niveau d'expertise, d'expérience et de formation du ou de la candidat(e).

Lieu de travail

Regina avec déplacements en province et à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 24 mai 1996** au:



Comité de sélection
2132, rue Broad
Regina (Saskatchewan)
S4P 1Y5
acfc@dicwest.com

Téléphone: (306) 569-1912 **Télécopieur: (306) 781-7916**



L'ENTRE-TEMPS DES FRANCO-MANITOBAINES INC.

(Maison pour femmes victimes de violence)

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

pour faire de la GARDE D'ENFANTS
ainsi que du travail de bureau et du ménage occasionnel.

• Sessions de formation à suivre •

Pour plus de renseignements,
composez le 925–2550 ou le 1–800–668–3836.

Le Comité de la Bibliothèque Ritchot Library est à la recherche d'un.e

bibliothécaire en chef

à 10 heures par semaine
pour
La Bibliothèque Ritchot Library de la Municipalité rurale de Ritchot

Responsabilités:

Sous la direction du Comité de la Bibliothèque Ritchot Library, le ou la bibliothécaire en chef aura les responsabilités suivantes:

- l'administration générale de la bibliothèque;
- la tenue de livres;
- la paye;
- la circulation des livres;
- le service aux membres;
- la programmation et la promotion des services.

Compétences:

- bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit;
- expérience en administration et tenue de livres;
- être capable de travailler seul et en équipe;
- avoir de l'enthousiasme, du leadership et de la débrouillardise;
- bonne capacité de communication;
- excellentes connaissances en informatique.

Rémunération: à négocier.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Veuillez faire parvenir votre candidature en envoyant votre curriculum vitae **avant le 27 mai** à l'adresse suivante:

Présidente, Le Comité de la Bibliothèque Ritchot Library
C.P. 123, Main Station
Saint-Adolphe (Manitoba)
R5A 1A1

ou par télécopieur au 758–3139

Recyclez ce journal!

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MADELEINE GAMBY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 1er jour de juin 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de mai 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ADRIENNE DESHARNAIS, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 18e jour de juin 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de mai 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession



est à la recherche d'un.e

COORDONNATEUR.TRICE
pour
La Chicane électrique

Responsabilités:

- recrutement d'ensembles musicaux pour une série d'ateliers au cours de l'été et un spectacle;
- coordination d'ateliers de formation pour les participant.e.s dans divers domaines du spectacle tels la voix, l'instrumentation, la présentation sur scène, etc;
- coordination du spectacle de La Chicane électrique;
- responsable de la publicité et de la promotion du spectacle.

Qualités requises:

- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- de préférence, un.e candidat.e du niveau universitaire;
- une expérience en musique serait un grand atout.

Rémunération: à négocier.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 13 mai 1996** au:

Le 100 Nons
a/s La Chicane électrique
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Télécopieur: (204) 237–5076

Vente et service

Nous avons actuellement des postes disponibles dans le département de la vente et du service à la clientèle.

Si vous êtes ambitieux, d'apparence soignée et avez un bon caractère, contactez-nous.

Le salaire de départ varie entre 275 $ et 300 $ par semaine. Posséder une voiture serait un atout.

Veuillez télécopier votre curriculum vitae au numéro suivant:

237–1559



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

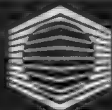
DATE : Le lundi 13 mai 1996

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986-5414



DIRECTEUR ou DIRECTRICE DE CRÉDIT

La Caisse populaire:
La Caisse populaire de Lorette gère un actif de 18 461 081$ et offre des services financiers à 2 671 membres.

Fonctions
Sous l'autorité du directeur général de la caisse populaire, le directeur de crédit sera responsable:
- d'administrer les opérations quotidiennes dans le secteur de crédit;
- de veiller à ce que les activités du secteur, telles que reliées à la documentation et des suivis, ainsi que les diverses fonctions administratives soient complétées selon les politiques en vigueur à la caisse populaire;
- de promouvoir les services financiers de la caisse populaire.

Exigences
- Connaissance approfondie des prêts commerciaux et agricoles, ainsi que des prêts aux particuliers;
- Un minimum de 3 à 4 ans d'expérience dans les activités du crédit commercial et agricole au sein d'une institution financière;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée vers le service à la clientèle.

Conditions
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 17 mai 1996** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:

M. Fernand Nadeau, directeur général
La Caisse populaire de Lorette Ltée
Case postale 89 Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

OFFRE D'EMPLOI

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est une société à but non-lucratif qui vise à financer des causes types en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité garantis par la Charte canadienne des droits et libertés et par la Constitution canadienne.

Description de tâches

Poste : Recherchiste linguistique/égalité - Étudiant(e) d'été
Salaire : 10,00 $/heure
Durée du poste : Du 27 mai 1996 au 31 août 1996 (14 semaines - 35 hres/sem.)
Date limite : le vendredi 18 mai 1996 à 16 h 00

Fonctions et responsabilités

- Cataloguer et faire le renvoi de références des documents de droits à l'égalité et linguistiques situés dans la bibliothèque du Programme. Les placer dans une base de données;
- Faire de la recherche et préparer des bibliographies sur des sujets juridiques spécifiques;
- Faire de la recherche sur des sujets spécifiques en droits linguistiques et en droits à l'égalité;
- Revue de presse.

Compétences requises

- Avoir terminé la première année de droit avec l'intention d'y retourner à plein temps lors de la prochaine année académique;
- Doit posséder de la connaissance du litige et de la théorie des droits linguistiques et des droits à l'égalité;
- Doit posséder un excellent français et anglais tant parlé qu'écrit.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Programme de contestation judiciaire du Canada
294, avenue Portage
pièce 616
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0B9

Le Programme de contestation judiciaire du Canada applique le principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les candidatures provenant des peuples autochtones, des groupes linguistiques minoritaires, des personnes handicapées, des minorités visibles, des femmes et de tout autre groupe historiquement défavorisé.

AVIS DE CONVOCATION

***Réseau* vous invite à son**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
le mercredi 29 mai 1996 à 17 h
salle Sportex, CUSB.

- affaires régulières;
- spectacle : *Les commentaires sexistes* par Rolande Kirouac;
- réception.

Devenez membre et aidez-nous à réaliser vos aspirations!
10 $ pour membre 5 $ pour étudiant.e et âge d'or

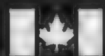
Nom : ______________________

Adresse : ______________________

Code postal : ____________ Tél.: ____________



383, boulevard Provencher
Bureau 300B
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
235-0640



Public Works and Government Services Canada | Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a besoin de locaux de bureau dans la ville de Winnipeg et souhaite obtenir des déclarations d'intérêt concernant le projet suivant :

LOCATION

N° de projet n° 2-96
Location de bureaux
Industrie Canada
Winnipeg (Manitoba)

Les locaux comprendront environ 2 524,5 m² d'espace à bureau utilisable et vingt-huit (28) places de stationnement avec prise de courant.

L'espace doit être libre à partir du 1er janvier 1997 pour un bail de cinq (5) ans avec possibilité de renouvellement de deux périodes d'un (1) an.

Le ministère exige que 1 500 m² de l'espace (y compris le toit) soient aménagés et prêts à accueillir les locataires au plus tard le 1er octobre 1996.

Les bâtiments doivent satisfaire aux normes visant les bureaux établies par TPSGC et l'accès aux personnes handicapées ainsi qu'aux exigences du Programme de coordination de l'image de marque et du Commissaire fédéral des incendies.

Les bâtiments admissibles doivent répondre aux critères particuliers suivants :

1) Être situé dans le quadrilatère délimité par l'avenue Portage, la rue Main, la Broadway et le boulevard Memorial.
2) Offrir de préférence un espace uni réparti tout au plus sur deux (2) étages.
3) Toit : Le Centre d'occupation du spectre exige un grand bâtiment ou un pylône situé au centre-ville ou dans un autre emplacement convenable de façon à ce que la hauteur des antennes soit supérieure à la hauteur des bâtiments avoisinants; de plus, le bâtiment doit être situé dans un endroit où il y a peu de fréquences radioélectriques. On doit pouvoir installer des antennes sur le toit du bâtiment ou sur le pylône sans qu'il y ait d'autres équipements de diffusion installés préalablement. De plus, il est souhaitable que l'équipement de contrôle de brouillage soit situé aussi près que possible des antennes pour maximaliser la réception des signaux. Dans un bâtiment où l'espace à bureau serait réparti sur plus d'un étage, il faudra installer de grands conduits pour les câbles. Si l'antenne était installée sur un pylône, il serait préférable de rapprocher l'espace à bureau de façon à réduire le plus possible la longueur des câbles.

Les propositions doivent être soumises par écrit et indiquer ce qui suit :

a) le nom et l'adresse du bâtiment;
b) le propriétaire du bâtiment;
c) la superficie de l'espace disponible et l'emplacement exact de l'espace dans le bâtiment;
d) des attestations que le bâtiment répond aux critères particuliers.

Les déclarations d'intérêt doivent être envoyées dans une enveloppe scellée sur laquelle figurent les renseignements suivants :

N° de projet 2-96
Location de bureaux
Industrie Canada, Winnipeg (Manitoba)
Expéditeur : ______________________
Date limite : le vendredi 17 mai 1996 à 14 h

Pour être admissibles, les DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT scellées doivent parvenir à l'adresse suivante, au plus tard le 17 mai 1996 à 14 h :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Services des biens immobiliers
C.P. 1408
269, rue Main, bureau 201
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z1

Les agents qui soumettent une offre doivent remettre au ministère une lettre d'autorisation du propriétaire.

Il ne s'agit pas d'un appel offres. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada se réserve le droit de lancer un appel d'offres public ou de solliciter des propositions des parties intéressées qui auraient répondu à l'annonce. La proposition retenue devra respecter les contraintes budgétaires du ministère.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec :

M. Dwight Rutherford, M.P.A.
Agent immobilier principal
Services des biens immobiliers
N° de téléphone : (204) 983-7846
N° de télécopieur : (204) 983-3199

Canada

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823 ou
1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

recevra des soumissions pour remplacer une partie du toit du collège Louis-Riel.
Tout fournisseur do't être membre de l'association du M.B.R.A.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 27 mai 1996, 14 h.

Pour obtenir la documentation pertinente, veuillez communiquer avec le directeur du transport et de l'entretien, monsieur Maurice Chaput au 982-8950.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ROSE ANNA TOUGAS, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 18e jour de juin 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de mai 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession



est à la recherche d'un.e

COORDONNATEUR.TRICE
pour
Campanous.

Responsabilités:

- responsable du fonctionnement général de cinq semaines de camps pour jeunes francophones âgés de 8 à 16 ans;
- responsable de l'embauche et de la formation du personnel de Campanous;
- responsable de la publicité de Campanous.

Qualités requises:

- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- de préférence, un.e candidat.e du niveau universitaire;
- expérience en animation et en loisirs;
- formation en canotage et en natation;
- intérêt dans la protection de l'environnement.

Rémunération: à négocier.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 13 mai 1996** à 16 h au:

Conseil jeunesse provincial
383, boulevard Provencher
Bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Télécopieur: (204) 237-5076

Une bonne nouvelle pour le CDÉM

Oui au tourisme en régions francophones

Les Manitobains s'intéressent au tourisme dans les régions francophones. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM) en a maintenant la preuve.

À la suggestion du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, le Groupe Bowering, promoteur et organisateur de rassemblements et de conférences, tenait le forum Vacation Mart au Centre des congrès les 27 et 28 avril. L'objectif: encourager les Manitobains à passer leurs vacances dans leur province.

Le CDÉM y tenait un des 85 kiosques. La coordonnatrice de la promotion et du marketing, Mariette Mulaire, voulait profiter de cette occasion pour recueillir de l'information. «Comme première expérience pour le CDÉM, c'était une bonne façon de montrer qu'on existe, de voir ce qui se fait ailleurs et de voir s'il y a de l'intérêt chez les Manitobains pour le tourisme en français. La réponse, c'est oui!»

Au kiosque du CDÉM, 125 personnes, surtout anglophones, se sont assises et ont réfléchi en remplissant un sondage de deux pages. (1) «À la question # 2, c'est-à-dire *Seriez-vous intéressé à vivre une expérience culturelle "franco-manitobaine"?*, les gens ont répondu oui à 90 %. Ils ont indiqué qu'ils voulaient visiter des petits villages intéressants, rencontrer des gens locaux et accroître leur connaissance de l'histoire locale.

«Ce qui est ressorti aussi, c'est que les gens veulent un bon produit à un prix abordable; ils veulent des aubaines forfaitaires ou des "packages". Par exemple, s'ils vont faire du ski sur la piste George-Dionne à Saint-Jean-Baptiste, ils pourraient aussi recevoir 10 % de réduction au restaurant du coin. Ou bien, ils pourraient faire une tournée de plusieurs jours dans différentes communautés.»



L'agent de développement économique de Montcalm, Philippe Sabourin, donne un coup de main au kiosque du CDÉM.

Le CDÉM est encouragé par les résultats du sondage. «Ça nous donne le OK pour continuer. Notre sous-comité du tourisme et de la culture va sans doute utiliser les résultats. Notre prochain projet, c'est de faire l'inventaire des attraits touristiques dans nos municipalités pour développer une trousse que Voyage Manitoba pourrait utiliser. Peut-être pour l'année prochaine?»

Karine BEAUDETTE

(1) Les participants au sondage couraient la chance de gagner un panier de produits venant de collectivités francophones: du sirop d'érable et des balles de golf de Saint-Pierre-Jolys, des petits pois de Saint-Jean-Baptiste et une poupée fabriquée par Nicole Bérard de Saint-Jean-Baptiste, entre autres. Mariette Mulaire a beaucoup apprécié l'aide des agents de développement économique de ces deux villages. «Ça m'a montré à quel point c'est important d'avoir un agent pour faire la promotion d'une région.»

MONTCALM

Un premier dépliant touristique

La municipalité rurale de Montcalm est la première municipalité bilingue à publier un dépliant vantant ses atouts touristiques. On y raconte l'histoire de la région, avec l'aide de photos, et on y dresse la liste des endroits à visiter.

«C'est le comité du tourisme de Montcalm (1) qui a eu l'idée, signale l'agent de développement économique de la municipalité, Philippe Sabourin. On a commencé à travailler dessus tard cet automne. On a accumulé les textes et les photos et on a fait plusieurs brouillons. C'était un travail plaisant avec la collaboration de plusieurs personnes. C'est un premier dépliant; on va bâtir là-dessus.»

La Société de développement communautaire Montcalm a défrayé un peu moins de 3 000 $ pour imprimer 6 000 copies. Les dépliants seront distribués par l'entremise de Voyage Manitoba, ainsi que dans des entreprises de la région. Montcalm s'en servira aussi à l'occasion de forums économiques.

K. B.

(1) Le comité du tourisme est composé de: Susan Gentes (présidente), Gunther Dorn, Jason Braun, Paul Parent, Bob Gallant et Sharon Jablonski. Philippe Sabourin y siège aussi à titre de coordonnateur de projets.

L'histoire du chemin Dawson

En 24 pages couleurs

Le chemin Dawson a 125 ans cette année. Ouvert le 1er juillet 1871, il partait de Thunder Bay et se rendait à Winnipeg.

L'entrepreneur Lee Guétré et le graphiste Roger Dupas ont souligné cet anniversaire en publiant un guide touristique. «Il n'y a presque personne qui s'intéresse à valoriser l'histoire de la région. Si personne ne le fait, l'histoire sera oubliée», remarque Roger Dupas.

Il rappelle que le chemin Dawson a été la première route transcanadienne pour emmener des immigrants dans l'Ouest puis des travailleurs de la voie ferrée. «On voulait parler des différentes cultures qui se sont installées le long du chemin.» Le guide de 24 pages couleurs présente donc plusieurs collectivités du sud-est du Manitoba, dont Lorette, Sainte-Anne, Richer et La Broquerie.

Le livret rappelle aussi des faits historiques peu connus à propos du chemin Dawson. «Quand on y pense, c'est là que les troubles de Riel ont commencé quand il essayait d'arrêter les arpenteurs.» Roger Dupas s'est chargé de la recherche avec la collaboration de Louis Manaigre, Gildas Molgat et Alfred Fortier de la Société historique de Saint-Boniface.

«La plupart des gens verront pour la première fois une photo de Simon J. Dawson, un personnage un peu oublié. C'est l'ingénieur/arpenteur qui a tracé le chemin jusqu'au lac des Bois, puis jusqu'à Saint-Boniface.» On peut encore circuler sur des sections du chemin Dawson en automobile ou en motoneige.



photo: Karine Beaudette

Roger Dupas avec le nouveau guide touristique et historique *Le chemin Dawson*

«On n'a pas pu mettre autant de français qu'on voulait dans le guide, indique Roger Dupas. On a eu trop d'annonceurs à la dernière minute; il a fallu compresser l'information. Mais c'est un premier essai.» La prochaine fois, Lee Guétré et Roger Dupas voudraient faire un livret plus gros et plus détaillé et tout à fait bilingue.

Le guide touristique est tiré à 30 000 exemplaires et sera distribué gratuitement par Tourisme Manitoba et CAA Manitoba ainsi que dans toutes les communautés autour du chemin Dawson.

Karine BEAUDETTE

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Renée Del-Marie Vincent. Je demeure à Saint-Vital avec mes parents Patrick et Kerri (Robertson). Je suis née le 15 novembre 1994.

Mes grands-parents sont Alex et Yolande (Lemire) Vincent de Saint-Vital et Allan Robertson de St. Petersbourg (Floride).

J'ai un bonjour spécial pour mes arrière-grands-parents René et Antoinette (Boulet) Vincent de Saint-Georges (Manitoba).

Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

Vous courez, vous courez, vous avez l'impression de ne jamais vous arrêter, pris dans le tourbillon d'une époque qui mesure votre valeur à l'aune de votre productivité?

Arrêtez-vous et lisez *Miss Septembre*. Le romancier québécois François Gravel y pose, sur des sujets bien de notre temps (le temps, le silence, le travail, l'avenir, l'amour), ce regard tendre et ironique qui n'appartient qu'à lui.

Ça semble banal? Dites-vous que c'est enrobé d'une histoire qui a des accents de roman policier sans en être une, et qui vient gentiment nous secouer dans nos certitudes sur ce qui est bien, mal, social ou asocial. *Miss Septembre* raconte l'histoire d'une jeune fille qui se donne en spectacle au club Pussy pour gagner de l'argent, mais aussi parce qu'elle ne sait trop que faire de sa vie. Fille d'un avocat et d'une psychologue (un héritage lourd à porter!), légèrement asociale, elle imagine et accomplit le vol de banque parfait... ce qui lui permet d'obtenir un joli petit magot en petites coupures. Mais comment le blanchir? Et que faire de cet inspecteur qui réussit à la retracer?

Miss Septembre est publié chez Québec/Amérique.

◆◆◆

Dans un autre ordre d'idées et pour me détourner d'un printemps qui n'arrivait pas, je me suis procuré la vidéocassette de *Braveheart*, ce film avec lequel Mel Gibson est entré au temple de la renommée des acteurs-devenus-réalisateurs-oscarisés.

Ça dure trois heures. J'avais un peu peur.

J'ai cependant été envoûtée par cette histoire à caractère historique, qui raconte l'épopée de William Wallace, ce gentilhomme écossais qui, au 13e siècle, a tenté de «boutter les Anglais hors d'Écosse». La division qui régnait parmi les nobles et entre les clans ne lui ont pas permis de libérer les Écossais du joug anglais. Il fut capturé, fait prisonnier, torturé sur la place publique et décapité. Et il devint du coup un héros mythique pour les Écossais. À tel point qu'il a son entrée dans le Robert 2!

Le film de Mel Gibson a tous les ingrédients du romantisme: un héros porté par une grande cause mais capable d'humanisme, un homme qui a souffert et qui puise dans cette souffrance l'énergie nécessaire pour soutenir sa révolte, une histoire d'amour, un destin tragique, une suite de faits historiques.

Ces trois heures ont duré trois minutes.

◆◆◆

Je n'ai vu qu'une seule des pièces présentées dans le cadre du festival de nouveau théâtre organisé par la compagnie Primus. La pièce *Moi, Feuerbach* valait le déplacement pour l'interprétation magistrale de Gabriel Arcand, qui devait porter sur ses épaules un texte pas facile. Ce que les spectateurs ont vu ce soir-là, ils le garderont comme un précieux souvenir. Ce n'est pas tous les jours qu'on assiste à une telle performance par un acteur. Merci Primus!

Au Ballet royal de Winnipeg

Roméo et Juliette en chaussons

Le printemps est la saison des amoureux et quel couple a plus symbolisé le romantisme que Roméo et Juliette de Shakespeare? Dans la version du Ballet royal de Winnipeg (BRW), les familles rivales Capulet et Montague s'affrontent à coup de pas de deux!

Roméo et Juliette ouvre le bal du calendrier du printemps au BRW. (1) Depuis la première en 1981, la production reprend la scène sporadiquement. Mais, prévient le directeur artistique du BRW, André Lewis, «d'année en année, les interprètes changent et on a raffiné certains aspects, de sorte qu'avec la même chorégraphie et la même musique on a une représentation différente».



photo: Anie Cloutier

Olivier Wevers et Evelyn Hart incarneront les amants célèbres les 9, 11, 16 et 19 mai.

La danseuse étoile Suzanne Rubio, qui termine une convalescence pour une déchirure du mollet, fera sa rentrée à temps pour incarner Juliette. (2) «J'ai déjà joué Juliette en 1993, mais je me considère une novice. Juliette est un rôle à plusieurs dimensions, très complexe et émotif. Elle passe d'une fillette innocente de 16 ans, qui découvre sa sensualité féminine puis devient une femme mûre qui doit prendre des décisions difficiles. C'est sa grande innocence et sa passion qui l'entraînent vers sa perte. C'est ça que j'aime. Comme moi, ma Juliette est très passionnée et tragique. Elle croit que son destin est d'être heureuse avec son amant mais les événements qui l'entourent trahissent cet idéal et sont la cause de sa tragédie.»

«C'est la première fois que je danse Roméo, affirme Olivier Wevers. (3) J'ai toujours rêver de le jouer. C'est le prince! C'est un des rôles les plus importants pour un homme parce qu'il ne demande pas seulement de soutenir la fille derrière en souriant, mais d'élaborer un personnage. C'est un rôle qui demande beaucoup de préparation. Au niveau des pas bien sûr, mais surtout au niveau des sentiments. Pour bien danser Roméo, il faut vraiment devenir le personnage.»

André Lewis, qui a incarné Roméo en 1981, concorde: «Pour le chorégraphe Rudi van Dantzig, les pas sont là pour soutenir les émotions du personnage et non le contraire. Parce que le ballet exige des mouvements techniques difficiles, on peut avoir tendance à oublier le rôle. Rudi van Dantzig permet au côté humain du personnage de ressortir. Roméo est un rôle de technicien mais aussi un rôle d'artiste.» Selon Olivier Wevers, «il n'y a pas de mouvement gratuit, ils veulent tous dire quelque chose».

D'ailleurs, insiste André Lewis, les sentiments sont rois dans cette adaptation de la pièce de Shakespeare, «la musique de Sergei Prokofiev est vigoureuse, mais ne nous impose pas les émotions comme le texte peut le faire. Elles viennent toutes seules.» «La musique a tellement de puissance qu'un petit geste suffit pour signifier quelque chose de très fort», indique Suzanne Rubio.

Les amateurs de théâtre qui connaissent par cœur la scène du balcon ne se sentiront pas lésés, croit Suzanne Rubio. La musique de Prokofiev, interprétée par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, se marie parfaitement aux mouvements. Elle hésite comme Roméo sous le balcon, elle est sévère pour son cousin Tybalt et elle rôde quand Juliette doit protéger son amant. «Elle ajoute beaucoup à la chorégraphie, les émotions se lisent aussi bien qu'avec des mots.» «On comprend cette pièce à travers un langage universel, celui de la danse», ajoute Olivier Wevers.

Il invite d'ailleurs ceux que le ballet rebute à assister à une représentation de Roméo et Juliette. «C'est véritablement le meilleur ballet pour un spectateur débutant. C'est une histoire connue et universelle.» «On n'a qu'à se laisser entraîner», ajoute André Lewis.

Anie CLOUTIER

(1) Les 9, 10, 11, 17 et 18 mai à 20 h, les 15 et 16 mai à 19 h 30 puis le 19 mai à 14 h à la salle du Centenaire. Les billets sont disponibles au coût de 6 $ à 40 $ au BRW ou aux comptoirs TicketMasters.

(2) Elle partage le rôle avec Evelyn Hart et Elizabeth Olds. On pourra la voir sur scène avec Alexandros Kaftyra dans le rôle de Roméo les 15 et 16 mai.

(3) Il partage le rôle avec Zhang Wei-Qiang et l'artiste invité Alexandros Kaftyra.

T'es parent avec qui, toi?



Salut la parenté et les amis! Je m'appelle Dominique Chantal Julie.

Je suis née le 10 août 1994 et j'habite Fox Creek en Alberta (c'est au nord d'Edmonton) avec mon papa Roland Simard et ma maman Mimi (Lemoine) Simard.

Ma grand-mère paternelle, Noëlla Simard habite Sainte-Anne et mes grands-parents maternels, Gaby et Francyne Lemoine, habitent également Sainte-Anne.

Mon parrain est Ronald Simard (le jumeau à mon papa) de Sainte-Anne et ma marraine, Chantal Lemoine (la grande sœur de maman), qui habite Kamloops en Colombie-Britannique.

Georges Hamel en spectacle

Le cow-boy des temps modernes

«Ça a toujours été le rêve de Georges Hamel de venir chanter dans l'Ouest. Ce spectacle est une façon de sonder le marché, de briser la glace», affirme l'organisatrice de la tournée manitobaine du chanteur country Georges Hamel, Gervaise Paradis. Accompagné de David Larocque, Gaëtan Larochelle et Gilles Fournier, il sera de passage au Manitoba les 18, 19 et 20 mai. (1)

«Les gens ont tendance à bouder le country au Québec. Un peu parce que, malheureusement, il n'y a pas beaucoup de musique de qualité. J'espère trouver un nouveau débouché dans l'Ouest où les gens sont plus ouverts à ce genre de musique», explique Georges Hamel.



Georges Hamel.

Âgé de 48 ans, Georges Hamel a à son actif 25 disques. Parmi ses grands succès, notons *La Valse des amoureux*, *Petite Maryse*, *Soleil d'été*, *Instance de divorce*, *Portez-lui ces roses* et *Mon petit frère*. «Il y a des chanteurs country qui vendent moins de disques que Georges et on parle plus d'eux!», lance Gervaise Paradis, qui est également sa plus grande admiratrice.

«Je décrirais ma musique comme une ballade douce. Ce sont des chansons qui rejoignent les gens ordinaires. J'écris des textes dans lesquels les gens se reconnaissent. Ce ne sont souvent pas les mots à 100 piastres qui sont les plus beaux», explique Georges Hamel.

Consacré meilleur vendeur de disques au Canada français, il donne plus de 200 représentations par an. Ses tournées l'ont mené à travers le Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, mais également à la Nouvelle-Orléans et à Nashville.

Georges Hamel a participé à plusieurs émissions musicales dont *Garden Party*, *Les Anges du matin*, *Les Démons du midi*, *Louvain à la carte* et *Country centre-ville*. En 1991, il a remporté le trophée de l'ADISQ avec l'album *Le Cow-boy des temps modernes*.

«Georges Hamel est un homme très humain et très tendre. Il est accueillant et chaleureux. Il ne se prend pas pour une vedette et les gens qui viennent le voir en spectacle ont la possibilité de lui serrer la main! Il aime les personnes âgées. Il a le cœur à la bonne place et quand je lui ai demandé, il a tout de suite accepté de chanter gratuitement pour les aînés de La Broquerie», indique Gervaise Paradis.

Anie CLOUTIER

(1) À la Légion royale canadienne de Sainte-Anne le 18 mai et à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 19 mai à 20 h. Le 20 mai à 15 h au Club de l'Amitié de La Broquerie pour les aînés de La Broquerie et des paroisses environnantes. Les billets sont en vente au coût de 20 $ au CCFM, au Dépanneur La Broquerie, au Sainte-Anne's Lucky Dollar ainsi qu'au Aquapure Car Wash de Lorette.

T'es parent avec qui, toi?



Allô! Je m'appelle Chantal Irène Marie Fillion. Je suis née le 4 février 1996 à l'hôpital Saint-Boniface. Je pesais 6 livres et 3 onces et 19.5 pouces de longueur.

Mes parents sont Lynn (Melnic) et Eugène Fillion de Saint-Boniface. Mes grands-parents sont Rolande (Dumesnil) et Léon Melnic, Jeannette (Carrière) et David Fillion. Mes arrière-grands-parents sont feue Irène (Lemoine) et Joseph Dumesnil, feue Della (Ménard) et feu Stanley Melnic, Marie-Louise (Gallant) et Wilfrid Carrière et feue Marie-Ange (Dionne) et feu Théophilee Fillion.

Bonjour à ma parenté et à tous mes amis!

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

L'Orchestre communautaire F.-M.

Pour l'amour de la musique

Aux répétitions de l'Orchestre communautaire F.-M., les musiciens sont presque ponctuels. Ils s'entraident, s'amusent, jasent entre deux pièces. «Ce n'est pas comme à l'école quand il y avait un professeur et ses étudiants. Tout le monde se traite en égal», remarque la bassiste Danielle Gaudry.

L'idée de créer l'Orchestre F.-M. est née dans l'esprit de plusieurs personnes qui, après leur séjour à l'école, n'avaient plus l'occasion de jouer de la musique genre big band. «Tout le monde s'ennuyait de jouer», note le batteur Daniel Roy. Quelques musiciens ont donc approché le professeur de collège Louis-Riel (CLR), Norman Ferraris, pour mettre sur pied un orchestre communautaire.

Le projet s'est concrétisé en novembre alors qu'une vingtaine de musiciens (1) se sont rassemblés dans la salle de musique de l'école Précieux-Sang pour une première répétition. Parmi les artistes, on compte plusieurs anciens du CLR, quelques diplômés du Windsor Park Collegiate, quelques étudiants actuels et autres musiciens amateurs.



photo: Karine Beaudette

Quelques musiciens de l'orchestre communautaire F.-M., en spectacle au Foyer le 14 mai.

Les musiciens, qui ont 20 ans en moyenne, ont différentes raisons pour se joindre à l'Orchestre F.-M. mais un facteur les unit tous: l'amour de la musique. «Moi, je fais partie de l'orchestre pour ma satisfaction personnelle», admet sans ambages Guy Cloutier qui, à 60 ans, est le plus vieux membre du groupe.

Jusqu'en 1980, Guy Cloutier était tromboniste professionnel. «Je reprends comme passe-temps, mais je suis rouillé. J'avais arrêté complètement. C'est comme un joueur de hockey qui recommence à jouer après dix ans; il ne peut pas se remettre sur la glace tout de suite.» Il estime que l'orchestre F.-M., «c'est une très bonne affaire, surtout pour les jeunes!»

C'est d'ailleurs le sentiment qui anime Chantal Vermette, pianiste et diplômée du CLR en 1995. «Avec l'orchestre, on a la possibilité de jouer avec des gens qu'on connaît; ça nous permet de ne pas perdre nos contacts. C'est comme une continuation du secondaire, sauf qu'on est plus ponctuels. On a envie d'être ici.

«J'adore jouer du piano; l'orchestre me donne la chance de pratiquer. Comme j'ai plus l'habitude de jouer du classique, l'orchestre élargit mes horizons musicaux avec des nouveaux styles. Ça ne peut que m'enrichir.»

Pour la bassiste Danielle Gaudry, qui étudie actuellement en percussion à l'Université du Manitoba, l'orchestre représente une occasion de parler français. «À l'université, c'est complètement en anglais. Moi, je tiens à garder ma langue et ma culture; j'aime pouvoir parler français de temps en temps avec l'orchestre.»

La finissante du CLR (1995) apprécie aussi l'atmosphère. «Ce n'est pas stressant. Tout le monde s'entraide. Certaines personnes n'avaient pas joué depuis quelques années. Mais, il n'y a pas d'esprit de compétition et pas de pression pour que tout le monde joue à 100 %. Tout le monde est là pour avoir du plaisir.»

L'orchestre F.-M. donne un spectacle au Mârdi Jazz du 14 mai au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (entrée gratuite). Il s'agit du dernier spectacle de la saison; le groupe interrompt ses répétitions pour la période estivale.

Karine BEAUDETTE

(1) Les membres du groupe sont: (section saxophones) Stéphane Dandeneau, Christine Ruest, Christine Ivory, Chris Watts, Michel Paré et Brian Klowak; (section trompettes) Jacques Normandeau, Patrice Barbanchon, Julie Sabourin et Janelle Bohémier; (section trombones) Julie Dupré, Stéphane Jarrin, Jaret Olford et Guy Cloutier; (section rythmique) Chantal Vermette au piano, Dale Normandeau à la guitare, Danielle Gaudry à la basse et Daniel Roy à la batterie. La chanteuse Janine Gobeil se joint au groupe pour certaines pièces.

Les Divas en herbe

Un premier spectacle

Les étudiantes de la professeure de chant, Nicole Lafrenière, se sont donné le nom de Divas en herbe pour leur premier spectacle au Foyer, les 9 et 10 mai.

«Certaines suivent des cours avec moi depuis quelques années alors que d'autres viennent de commencer. Il y aura donc différents niveaux d'expérience», signale Nicole Lafrenière. Elle ne voulait soumettre ses étudiantes à un récital formel de chant classique. «Je voulais qu'elles puissent acquérir de l'expérience tout en étant à l'aise. J'ai pensé que l'atmosphère du Foyer se prêtait bien à cela.»

La philosophie de Nicole Lafrenière, c'est de «chercher la voix naturelle pour que les notes soient plus faciles à chanter, en suivant des techniques classiques.» On pourra entendre du jazz, du folk-rock, du populaire et même du blues.

Danielle Carrière, Julie de Rocquigny, Chantal Dion, Liane Jichuk, Janelle Rochon, Caroline Simard, Madeleine Vrignon et leur entraîneure Nicole Lafrenière se préparent à ce spectacle depuis environ un mois. Elles seront accompagnées des musiciens Claude Mousseau, Stéphane Dandeneau, Stéphane Landry, Gary Tessier et Dale Normandeau.

K.B.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Le Festival de Cannes

Pour plusieurs, le Festival de Cannes est la mecque du cinéma non Hollywoodien. Les starlettes et plusieurs excellents films s'y font connaître. Il s'agit d'un des événements cinématographiques et médiatiques majeurs du printemps.

Celles et ceux qui voudraient suivre le déroulement des activités du festival pourront le faire sur Internet grâce au quotidien français *Le Monde*. On peut y avoir accès en français, soit en appelant le site européen du journal, le: http://www.lemonde.fr ou encore le site miroir qui se trouve en sol nord-américain au: http://lemonde.globeonline.com/

Cette deuxième adresse URL a l'avantage d'être géographiquement plus près de nous, et apparaît donc un peu plus rapidement à nos écrans.

Bon Festival de Cannes!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Divas en herbe*** le 10 mai; ***l'Orchestre F.-M.*** (Jazz Big Band) au Mârdi Jazz le 14 mai; ***Ceol*** (musique celtique) les 16 et 17 mai. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ La Société de guitare classique de Winnipeg présente le guitariste ***Guy Michaud*** à Crossways (église unie Young, 22, rue Furby) le samedi 11 mai à 20 h. Billets (10 $ et 5 $) à la porte.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente la ***Missa Dei Filii*** de Jan Dismas Zelenka, le dimanche 12 mai à 20 h à l'église mennonite Bethel. Info: 453-4946.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: le gala ***Crown Royal Evening*** le 14 mai à 20 h (entre autres musiciens: Marc-André Hamelin et André Laplante). À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

DANSE

❖ Le ***Ballet folklorique du Chili*** sera de passage à Winnipeg le lundi 13 mai à 20 h au théâtre Pantages (180, Market). Billets: aux comptoirs TicketMaster (780-3333). Info: 982-6226 ou 269-4504.

THÉATRE

❖ À l'affiche du théâtre Warehouse du Manitoba Theatre Centre: ***The Caine Mutiny Court-Martial***, du 9 au 11 mai mai. Info: 942-6537.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***À la une du Devoir, une société en évolution***, jusqu'au 12 mai; puis ***Terrae Incognitae et la mémoire d'être*** de Noëlla Muruvé, du 15 mai au 9 juin.

❖ À l'entrée de la Bibliothèque de Saint-Boniface: ***les sculptures de Mark R.J. Bérard*** en bois d'orignal, en défense de morse et de mammouth et en pierre de savon. Jusqu'au 13 mai.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts: ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; les résultats des cours d'automne et d'hiver ***Through the Eyes of a Child***; l'exposition photographique ***André Kertész: A Lifetime of Perception***.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose un ***atelier d'aquarelle*** de 10 h à 13 h, le ***coin des découvertes*** à 13 h et une ***randonnée guidée*** à 14 h le 11 mai; et le 12 mai, des activités pour la ***fête de Mères*** de 10 h à 17 h. Info: 989-8355.

❖ Au Musée des enfants (à La Fourche): des ateliers sur le ***cirque*** (costumes et maquillage) les 11 et 12 mai de midi à 16 h. Info: 956-1888.

❖ Le Lower Fort Garry propose des ***journées de jardinage*** les 19 et 20 mai. Au programme: présentations de jardins victoriens, de vivaces et de fines herbes, et ateliers de papeterie, de pots et de maison d'oiseau. Info: (204) 785-6050.

CINÉMA

❖ À l'affiche du Planétarium (190, Rupert): ***To Worlds Beyond*** jusqu'au 20 octobre. Info: 956-2830 ou 943-3142.

❖ À l'affiche du cinéma IMAX (place Portage): ***The Living Sea*** et ***Survival Island***. Info: 956-IMAX (4629).

VENTE

❖ La Résidence Sara-Riel (210, Kenny) organise une grande ***vente bric-à-brac*** le 10 mai de 8 h à 20 h et le 11 mai de 8 h à 12 h. Info: 237-9263.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Tirage

Courez la chance de gagner l'une de deux paires de billets pour *Roméo et Juliette* du Ballet royal de Winnipeg qui sera présenté du 15 au 19 mai à la salle du Centenaire. Pour participer, il suffit d'appeler à *La Liberté* (237-4823 ou 1-800-523-3355) **entre 13 h et 14 h le lundi 13 mai** et donner la bonne réponse à la question suivante:

Qui est le directeur artistique du Ballet royal de Winnipeg?



photo: Karine Beaudette

Une école pour la mère Riel

La toute nouvelle école de la Division scolaire Saint-Vital, située sur la rue Ashworth au sud de Saint-Vital, a été baptisée école Julie-Riel le 24 avril à 19 h 30 en présence de nombreux dignitaires. Le comité de sélection a choisi le nom de l'école parmi une douzaine de suggestions soumises par les parents et les élèves de la Division au début de cette année. «Julie Riel, née Lagimodière, défendait l'éducation de ses enfants dans leur langue maternelle, racontait son arrière-arrière-petit-fils, Joseph Riel, à la cérémonie. C'est pourquoi elle serait fière et humble face à cet honneur.» Ouverte depuis septembre 1995, l'école d'immersion accueillent des élèves de la maternelle à la 8e année est déjà remplie à capacité. Les élèves proviennent de six autres écoles de Saint-Vital, soit Varennes, Saint-Germain, Glenwood, Norberry, Highbury et Marie-Anne-Gaboury.

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 mai 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Le livre de la jungle
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 Les Moomins
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi) / Anne... la maison au pignon vert (mardi) / Louis Meissonnier, maître d'école (mercredi) / Femmes de Dieu (jeudi) / Nick, chasseur de têtes (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h05 Jardin d'aujourd'hui
- 23h35 La politique fédérale
- 23h40 La politique provinciale
- 23h45 En toute liberté
- 0h15 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- ➤19h00 Les grands films: **Une épouse pour mon mari**
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h04 Country centre-ville
- 23h35 Découverte
- 0h20 Branché
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Moi et l'autre...
- 23h35 Vues d'ici
- 1h20 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Mission top secret
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- ➤18h30 Les grands films: **Swing Kids**
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Simplement la vie
- ➤23h35 Cinéma: **Les enfants du désordre.** *Fr. 1989. Drame social. Une femme condamnée à un an de prison pour possession de drogue doit purger les quatre derniers mois de sa peine dans une maison spécialisée accordant une place prépondérante au théâtre.*
- 1h35 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Histoires fantastiques
- ➤23h25 Cinéma: **La fièvre au corps.** *É.-U. 1981. Drame policier. Un avocat ambitieux a une liaison avec la femme d'un riche homme d'affaires. Peu à peu, l'idée de supprimer le mari fait son chemin et les complices passent aux actes. Mais l'avocat ne savait pas, lui, que le mari avait rédigé un testament spécial.*
- 1h50 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Les oursons volants
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Par lui-même
- 12h00 La soirée du hockey Molson
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Jardin d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Olympica
- ➤18h30 Les grands films: **J'ai connu Hemingway**
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h52 L'accent francophone
- ➤22h50 Télé-sélection: **F-16 autopsie d'un accident.** *É.-U. 1992. Drame. Alors que l'armée américaine laisse croire que le pilote d'un F-16 s'est tué à cause d'une erreur de pilotage, sa femme tente désespérément de prouver qu'il s'agit plutôt d'un défaut de fabrication de l'appareil.*
- 0h55 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Johnson et ses amis
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Prince Cendrille
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Les Grands Prix Molson Dry de Formule I
- 17h00 Le téléjournal
- 17h15 Découverte
- 18h00 Juste pour rire international
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Le point
- 21h45 Les nouvelles du sport
- 22h15 Sous la couverture
- ➤23h15 Ciné-club: **Une autre femme.** *É.-U. 1988. Drame psychologique. Par un concours de circonstances, une femme dans la cinquantaine en apparence comblée surprend les confidences d'une jeune patiente à son psychiatre, ce qui l'amène à réfléchir sur sa propre vie.*
- 0h40 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Maria des eaux-vives
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Dynastie
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Sirènes
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Vision mondiale
- 0h01 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Interactif
- 23h27 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤19h00 Ciné-Columbo: **Jeu d'ombres.** *Am. 1991. Drame policier. Un détective s'emploie à incriminer un célèbre avocat coupable du meurtre d'une vedette de musique rock.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Lise Watier et compagnie
- 23h32 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Tournoi de quilles en équipe
- 11h00 Infopublicités
- ➤11h30 Ciné-maximum: **Chantage au KGB**
- ➤13h30 Ciné-maximum: **Harry et les Henderson**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Interactif
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤17h30 Ciné-extra: **Who's that girl.** *Am. 1987. Comédie. La veille de son mariage, un avocat est entraîné dans une folle aventure par une jeune femme libérée sur parole.*
- ➤19h30 Ciné-extra: **Les sorcières d'Eastwick.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Dans un village de Nouvelle-Angleterre, trois jeunes femmes esseulées sont séduites par un étranger qui semble être le diable en personne.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h58 Astro Jojo
- 23h28 Infopublicités
- 1h28 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Le différend commercial
- ➤11h00 Ciné-maximum: **Dragnet**
- ➤13h00 Ciné-maximum: **Mister Mom: profession, père au foyer**
- 15h00 Lise Watier et compagnie
- 15h30 Les ailes de la mode
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Automag plus
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Fort Boyard
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤19h00 Cinéma néon: **Hold-up à New York.** *Am. 1990. Comédie policière. Après avoir commis un vol de banque, des criminels éprouvent maintes difficultés à se rendre à l'aéroport.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h18 L'événement
- 22h39 TVA sports
- 22h05 Complètement marteau
- 22h34 Finances
- 23h03 Astro Jojo
- 23h33 Infopublicités
- 1h33 Fermeture



Chaîne 39W/24E

Ding et Dong
Canada 1990
Le vendredi 17 mai à 21 h

Une épouse pour mon mari

É.-U. 1994. Comédie dramatique. Frappée d'un mal incurable, Amy décide de trouver une remplaçante pour son mari. Elle part donc à la recherche de celle qui deviendra la prochaine femme de Martin et la nouvelle mère de ses enfants.

Le mardi 14 mai à 19 h à la SRC

Swing Kids

É.-U. 1993. Drame. En 1939, à Hambourg, tandis qu'Adolf Hitler continue de raffermir son emprise sur un pays qu'il s'apprête à lancer en guerre, des adolescents, indifférents ou hostiles au climat politique, ne s'intéressent qu'à la mode, à la musique et aux danses made in USA.

Le jeudi 16 mai à 18 h 30 à la SRC

J'ai connu Hemingway

É.-U. 1993. Drame psychologique. Un ancien marin irlandais, rustre et anticonformiste, raconte à qui veut l'entendre qu'il s'est battu en 1938 avec Ernest Hemingway à Porto Rico. Un jour, il rencontre Walter, un barbier cubain à la retraite. Malgré leur différence de tempérament, Frank et Walter développent une profonde amitié.

Le samedi 18 mai à 18 h 30 à la SRC



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) / Pulsations (vendredi)
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Ah! Quels titres (lundi) / L'événement (mardi) / Sous la couverture (mercredi) / Viva (jeudi) / Le chemin brut de Lisette et Romain (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi) / L'hebdo (mardi) / Temps présent (mercredi) / Histoire des sciences (jeudi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 11h55 Le grand jeu TV5
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) / Perdu de vu (mardi) / Bas les masques (mercredi) / Ça se discute (jeudi) / Envoyé spécial (vendredi)
- 13h30 Magellan (mercredi) / Tell quel (jeudi) / Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi) / Regards d'Afrique (mardi) / En toute liberté (mercredi) / Espace francophone (jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'hebdo
- 19h30 Bas les masques
- 21h25 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Musiques classique
- 0h35 Mouvements
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 15h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Imogène
- 1h35 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Dites-moi
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Le chemin brut de Lisette et Romain
- 19h30 Imogène
- 21h25 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 1h45 7 jours en Afrique
- 2h00 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h05 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 7h57 Le grand jeu TV5
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Sport Africa
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faites la fête
- 20h30 Bonjour cinéma
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Intérieur nuit
- 23h45 Sidamag
- 00h00 Reflets
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 Bonjour cinéma
- 1h55 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Femmes d'Afrique
- 7h30 Signes
- 7h55 Le grand jeu TV5
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 L'œil écoute
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Taratata
- 13h15 Correspondances
- 13h30 Évasion
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Faites la fête
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi) / Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi) / Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

Championnats provinciaux de badminton

Andrée et Brigitte en 1re place

Le collège Louis-Riel (CLR) a encore une fois remporté les grands honneurs lors du championnat provincial de badminton qui avait lieu les 3 et 4 mai au CLR.

Chez les filles, l'équipe formée d'Andrée Timmerman et de Brigitte Guénette a remporté la première place, ce qui permettra aux deux athlètes de voir leur nom ravé sur la plaque retraçant les champions du CLR dans cette discipline.

Renée Fontaine et Mélanie Lavergne ont obtenu une troisième place au championnat, et c'est une équipe de Vincent-Massey Collegiate qui a mérité la seconde place.

Chez les équipes mixtes en double, une équipe de Lorette, composée de Marnie Dallaire et de Daryll Bérard, a mérité la troisième place, derrière des équipes de Maples et Gladstone. Le prix de consolation est allé à Natalie Paquin et Daniel Saurette du CLR.

S. L.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Zacharie Lemoine-Brin. Je suis né le 7 février 1995 à Montréal où j'habite avec mes parents Robert (Bobino) Lemoine et Guylaine Brin.

Ici je suis entouré de mes deux grandes sœurs Gabrielle (5 ans) et Myryam qui a déjà 2 ans et demi.

Ma grand-maman maternelle, Thérèse Allen, demeure à Val d'Or en Abitibi. Mes grands-parents paternels, Gaby et Francyne Lemoine, habitent à Sainte-Anne au Manitoba.

Mon parrain et ma marraine sont Mario et Myriam Brin, frère et sœur de maman. Comme vous voyez, je suis très heureux avec mes sœurs!

Le yoga, un art millénaire à découvrir

Respirer le bonheur

L'aérobie à la Jane Fonda vous rebute et le jogging vous agresse? Alors, peut-être devriez-vous, comme Anita Jamault de Notre-Dame-de-Lourdes, jeter un coup d'œil du côté du yoga, cet art Hindou ancestral qui vise l'union du corps et de l'esprit par le contrôle de la respiration?



photo: Anie Cloutier

«Il est plus facile de faire avancer son âne avec une caresse qu'avec un coup de pied. Le corps c'est pareil. Il faut le prendre avec beaucoup de bonté et de respect, mais aucune mollesse», affirme Anita Jamault qui pratique le yoga depuis plus de 35 ans.

Autodidacte, Anita Jamault pratique le yoga depuis plus de 35 ans. Elle est une des fondatrices du premier regroupement de professeurs de yoga à Winnipeg. «Les exercices d'aérobie m'épuisaient, j'avais mal partout et je me sentais beaucoup plus fatiguée après. Un jour, par hasard, j'allume le téléviseur et je vois un homme paisible et rayonnant la paix qui parle du yoga. Ça a été une révélation.»

Le yoga, explique-t-elle, suit le rythme du corps et de la respiration. «On sait tous qu'il est plus facile de faire avancer son âne avec une caresse qu'avec un coup de pied. Le corps c'est pareil. Il faut le prendre avec beaucoup de bonté et de respect, mais aucune mollesse. Il faut laisser le corps faire ce qu'il est capable de faire tout en l'encourageant. Il a besoin de discipline, ce corps. Il est paresseux comme un âne! Pour maintenir la pose, il faut continuellement pousser le corps à faire ce que tu veux de lui, autrement il s'avachit. Il faut le guider comme un enfant.

«Chaque fois que tu respires, tu laisses la vie entrer en toi et en expirant, tu accomplis ce que tu veux. Il arrive un moment où tu es en harmonie. Où le souffle passe à travers toi comme la vie. Et il n'y a rien comme ressentir ça une fois. Respirer, c'est comme vivre au moment présent. C'est ne pas rester dans le passé et ne pas penser à l'avenir.»

Animatrice auprès des enfants en difficulté d'apprentissage à l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Anita Jamault applique certains principes de yoga dans sa classe. «Le yoga m'aide à ne pas grimper aux murs et à gérer mon stress, mais comme avec le corps, il ne faut jamais dire à un enfant qu'il est incapable de faire ce que tu lui demandes. Il faut l'encourager et être patient.»

Dans notre société occidentale, explique Anita Jamault, on a traditionnellement séparé le corps et l'âme. En aérobie, par exemple, on ne s'occupe pas de la personne, mais des mouvements. «Le yoga, lui, prend toute la personne, qui comprend le corps, l'esprit et l'âme.» Le yoga, continue-t-elle, met l'accent sur qui on est. Tandis que dans nos sociétés occidentales, ce qui est important c'est ce qu'on fait.

D'ailleurs, explique Anita Jamault, les Hindous pratiquent un yoga théologique. «Mais, ça n'a rien à voir avec ce que je vis. J'adapte la méditation à mes besoins et à mes valeurs.»

Souvent rattaché à la réincarnation, le yoga est méconnu et victime de préjugés. «Des gens disent: "Oui on sait, tu te mets dans une pose, et tu dis: mmmm sans bouger". Mais le yoga, c'est une discipline et un art. Ce n'est pas une mollesse, un laisser-aller. Il faut y travailler», précise-t-elle.

Lorsqu'Anita Jamault a commencé la pratique du yoga, elle ne se doutait pas que son engouement se répandrait à la population de Notre-Dame et des environs. Mais le bouche à oreille fait ses ravages et, au début des années 1970, elle se retrouve à la tête d'un groupe d'enthousiastes. «Avec les années, j'ai vu des gens changer. Ils rentrent en classe et ils sont raides, ils ont mal partout. Mais avec le temps, ils apprennent à respirer et à écouter leur corps. Quand on travaille à harmoniser le corps et l'esprit, notre vision change. On fait preuve d'ouverture d'esprit, de patience et d'harmonie.»

Après 22 ans d'enseignement, Anita Jamault ne veux pas être le professeur que l'on suit ad vitam aeternam. «Il y a un proverbe qui dit que lorsque tu es capable de faire ton yoga, tu dois tuer le professeur!, lance-t-elle dans un grand éclat de rires. Ce que ça veut dire, c'est débarrasse-toi de ce dont tu n'as plus besoin. Le yoga, ce n'est pas le seul chemin qui mène à la paix intérieure, mais c'est le chemin que j'ai trouvé et qui répond à mes besoins.»

Anie CLOUTIER

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Nous nous appellons Kevin Gordon et Renée Annie Kielich.

Nous sommes nés le 2 septembre 1993 et le 17 février 1995.

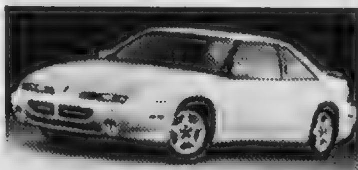
Nous venons de déménager à Saint-Boniface avec nos parents Gordon et Monique (née Simard).

Nos grands-parents sont André et Huguette (Desaultels) de Saint-Boniface et Helmut et Martha Kielich de Dugald (Manitoba).











Nécrologies



Aurèle G. Lacasse

Le 26 avril 1996 est décédé paisiblement, au Centre hospitalier Taché, Aurèle Lacasse de Saint-Boniface. Il est né le 24 avril 1916 à Otterburne.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 57 ans, Ida (Gobeil); ses huit enfants: Claude, Claudette Dumas (Jean), Edmond (Simone), Madeleine Beaulieu (Ted), Denis (Anna), Robert (Judy), Suzanne et Marcelle; sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; ses deux frères Marius (Marie-Anne), Eudore (Agathe) et sa sœur Denise Sicotte (Victor).

Il fut précédé par ses parents Napoléon et Virginie (Théroux), son frère Joseph, sa sœur Irène Turenne et son mari Hormidas, et son petit-fils Patrick.

La messe des funérailles fut célébrée, le mardi 30 avril en la Cathédrale de Saint-Boniface. Mgr Fréchette présida. L'inhumation suivit au cimetière Green Acres.

La famille remercie sincèrement le personnel du 4ABC du Centre Taché pour leur dévouement et compassion. Un merci très spécial à sœur Colette et son équipe de la Pastorale.

On se souviendra d'Aurèle comme un homme travailleur avec un sens de l'humour taquin.

Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.

Rose Leveque (née Ricard)

Le 16 avril 1996, madame Rose (Ricard) Leveque, veuve d'Aimé Leveque, est décédée au centre de retraite Villa Scalabrini à Sun Valley (Californie) à l'âge de 94 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcien Leveque de South Lake Tahoe (Californie), Lucien Leveque de West Hills (Californie), Cecile Meichtry de Burbank (Californie) et Thérèse Jackels de Portland (Oregon); 17 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi ses frères et sœurs: Raoul Ricard de Saint-Boniface, Mary Longmuir de Eriksdale (Manitoba) et Juliette Church de Drayton Valley (Alberta).

Pendant plusieurs années, Rose Leveque a demeuré à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Boniface où résident encore beaucoup de ses amis et de sa famille.

L'enterrement de madame Rose Leveque a eu lieu au cimetière San Fernando Mission à Mission Hills, en Californie.



À sœur Huguette Colette (Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe)

En apprenant ton décès,
Mes yeux s'embuent de larmes
Et mon cœur bat à grands coups.

La mort était si loin de toi,
Pétillante de vie et d'énergie
Depuis le jour de ta naissance.

Sur les bancs de l'école,
Dans la cour de récréation,
Partout tu semais l'entrain.

Devant un bonheur à partager,
Une douleur à apaiser,
Tu étais là, sœur Huguette.

Tu les aimais tes élèves amérindiens
Au début de ta carrière d'enseignante
Et tu savais les accepter, les aider.

Je te revois à l'école de Saint-Vital,
À celles de Powerview et de Lorette
Où tu comptes encore des amis fidèles.

À ta retraite, parmi malades ou malheureux
Tu as multiplié les coups de cœur
En leur procurant de nombreux bonheurs.

Sœur Huguette, tu étais la compréhension,
La joie de vivre, le dévouement inconditionnel,
La présence désirée et grandement appréciée.

Tu étais là s'il fallait consoler,
Encourager et conseiller au besoin,
Toi, un ange sur terre à imiter.

En te jetant dans les bras du Seigneur
Aux jours marqués du sceau de la souffrance
Tu étais avec ceux que tu portais dans ton âme.

Laissant le souvenir d'un cœur chaleureux,
D'un sens de l'humour hors pair,
D'une créativité exceptionnelle
Et d'une personnalité attachante,
Tu vivras en nous, sœur Huguette
Et, un jour, nous nous reverrons.

Annette Saint-Pierre

David Toupin
6 octobre 1915–14 mars 1996
à Regina (Saskatchewan)

David laisse dans le deuil cinq enfants, Yvette (Eugène Scheibel), Marcel, Lucille (Gordon Balfour), Laurent (Holly), Juliette (Daniel Beugelmans), ainsi que sept petits-enfants.

Il a été précédé par son épouse Rita (née Miron) en 1990, à qui il avait pourvu de multiples soins avec un amour inconditionnel pendant les nombreuses années de sa longue maladie.

À l'âge de 74 ans, David commença des cours de trois ans en formation pastorale pour laïcs. Ce programme offert en fin de semaine lui permettait de demeurer très actif comme visiteur bénévole auprès des nombreux malades dans les hôpitaux et foyers de vieillards à Regina. 53 909 malades ont bénéficié de ses bonnes visites.

Une célébration mémoriale eut lieu le 18 mars à Regina. Ses funérailles auront lieu à la Basilique Saint-Boniface, présidées par Mgr Fréchette, le 18 mai à 10 h et il sera inhumé auprès de son épouse.

David fut membre fondateur des Chevaliers de Colomb, Conseil Langevin.

Avant de mourir, il dit à sa famille: *Réjouissez-vous, je m'en vais à mon Dieu, mon «Chum».*

Au revoir papa. Au Ciel!

Ta famille et tes amis.

Marie-Thérèse (Terry) Joyal (née Lafrenière)

Marie-Thérèse Joyal, épouse bien-aimée d'Auguste (Gus), est décédée paisiblement à l'Hôpital général Saint-Boniface le 4 mai 1996, à l'âge de 72 ans.

Thérèse est née à Saint-Boniface le 18 septembre 1923. Elle a commencé l'école à Prince Albert Separate School et a complété son secondaire à l'Académie Saint-Joseph. Par la suite, elle a étudié à Success Business College et, après avoir reçu son diplôme, elle a travaillé à C.P.R. Telegraphs pour de nombreuses années. Après avoir épousé Auguste, le couple est déménagé à Oakville, en Ontario, pour 20 ans. Puis, ils sont revenus à Winnipeg.

Marie-Thérèse a été précédée de ses parents, Clement P. et Cecilia (née Prud'homme) Lafrenière, ses frères Donat et Emile, sa sœur Flore Tetreault, et ses beaux-frères Bill Kozielec, Claude Letienne, Jean Tetreault, Jack Hetherington et Edmond Joyal.

Outre son mari bien-aimé, elle laisse dans le deuil ses deux filles: Monique et son mari Jim Carrothers, Denise et son mari Foster Francis; deux petits-enfants: Steven et Megan. Elle laisse aussi ses trois sœurs : Bella Letienne, Anna (Claude) Joyal et Agnes Hetherington; cinq frères: le père Cléophas, O.M.I., Edouard (Aurore), le père Albert, O.M.I., Jean (Suzanne) et Maurice (Gisèle); trois belles-sœurs: Jeanne Lafrenière, Yvette Joyal et Lucille (Maurice) Gauthier; et un beau-frère, Aurèle (Kay) Joyal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La messe funéraire a eu lieu à 14 h le mercredi 8 mai 1996 à l'église catholique Saints-Martyrs-Canadiens (289, av. Dussault), cocélébrée par les pères Cléophas et Albert Lafrenière, O.M.I. La veille du corps a précédé le service à 13 h 30. L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieure aux Glen Lawn Memorial Gardens.

Thérèse était une personne très attentionnée; elle s'occupait toujours des autres avant de s'occuper d'elle-même. Elle manquera énormément à sa famille et à ses amis. Elle nous disait encore, jusqu'au dernier moment, à quel point elle nous aimait.

«Nous t'aimons, Thérèse.»

Les parents et amis qui voudraient faire un don peuvent le faire au Secteur des soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg (MB) R2H 2A6.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-888-233-4949.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 19 mai à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Léon de Standon, dans le diocèse de Québec, par Laurent Audet, prêtre.

Chronique religieuse

Marie, Mère de Dieu



Gilberte **PROTEAU**
Laïque

Dominique a six ans. Elle va parfois passer quelques jours avec ses grands-parents, hors de la ville. Quand vient le temps de se coucher, elle aime bien que sa grand-maman lui lise une ou deux histoires, puis ensemble, elles prient. Grand-maman fait quelques prières spontanées appropriées à l'enfant, puis elle récite lentement un Notre Père, un Je vous salue, Marie, et un Gloire au Père.

Or un soir, alors que grand-maman commençait le Je vous salue, Marie, elle fut soudainement interrompue par Dominique qui, se dressant dans son lit, les yeux tout ronds, lui dit :

«Grand-maman, tu as dit "Mère de Dieu"?»

«Oui, j'ai dit: Je vous salue, Marie, Mère de Dieu...»

«Mais, grand-maman, tu me dis toujours que personne n'a jamais vu Dieu, mais si Marie était sa maman, alors elle l'a vu, elle, le bon Dieu!»

Une théologienne n'aurait pas fait mieux. Dominique venait de comprendre une partie du mystère de l'Incarnation: notre Dieu fait humain, pour que nous le voyions, pour que nous puissions le mieux connaître, pour que, en le regardant vivre, nous arrivions à vivre nous aussi en fille et en fils de Dieu. Et pour se faire humain, il avait eu besoin, lui aussi, d'une maman.

Marie, Mère de Dieu. Une femme, toute jeune encore paraît-il, a porté son Dieu en elle pendant neuf mois; elle l'a langé, baigné, nourri au sein. Elle a été là pour lui quand il a fait ses premiers pas, s'est fait son premier bobo, a balbutié ses premiers mots. Et lui, tout Dieu qu'il était, s'est laissé faire...

Marie a laissé partir Jésus, un jour, afin qu'il puisse vivre sa vie à lui, par monts et par vaux à travers tout le pays. Elle a dû se sentir déchirée, à certains moments, quand elle a vu comment on traitait son grand. Elle était là, au calvaire, alors qu'il mourait, abandonné de tous. Et lui, tout Dieu qu'il était, s'est laissé faire...

Il avait accepté de se faire petit, de se faire humain, avec toutes les conséquences que cela pouvait comporter. Il avait accepté d'avoir une maman et de se laisser aimer par elle et son époux, Joseph, son papa sur la terre.

Oui, Dominique, Marie a vu Dieu. Elle a été sa maman. Et comme toutes les mamans, elle a savouré d'immenses joies et pleuré de très lourdes peines. Et toujours, pour Jésus son fils, elle a été présente, elle a été là. Et quand Jésus est mort, il nous a donné sa maman pour qu'elle soit notre maman, à chacun, chacune de nous. Il savait, lui, le Fils, que sa maman serait pour nous la meilleure de toutes les mamans. Il savait qu'elle saurait nous le faire connaître, nous le faire «voir», Lui, Jésus, fils de Marie et Fils de Dieu.

Merci, Dieu, d'avoir pris visage humain, de t'être laissé voir. Merci, Jésus, Fils, de t'être laissé aimer par Marie puis de nous l'avoir donnée comme Maman.

Bonne fête des Mères, Marie, Mère de Dieu!

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

SOCIÉTÉ

La motivation est la clef de la réussite scolaire soutient Meirieu

Les profs retournent à l'école

«Quand les hommes élaborent des connaissances, ce n'est pas pour embêter les gens. Ce n'est pas pour imposer aux élèves des choses qui ne les intéressent pas, affirme le pédagogue Philippe Meirieu, conférencier invité à une session d'études en éducation qui se tenait les 17, 18 et 19 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface. (1)

«Toute connaissance humaine est faite pour résoudre un problème, indique-t-il. Parce qu'il y a des hommes qui s'inquiètent, qui travaillent, qui se posent des questions. Et il faut inscrire les connaissances dans ces questions fondatrices. Ce qui intéresse les jeunes, c'est de résoudre des problèmes matériels et concrets comme comment réaliser une recette de cuisine en utilisant la règle de trois. Comment préparer un voyage en lisant une carte? Comprendre d'où ils viennent, qui ils sont, quelles sont leurs origines, si le monde est fini ou infini? Ce sont les questions qui ont donné naissance au savoir scolaire.»

Pour le directeur de l'école française Laurier, Paul Cenerini, «Philippe Meirieu confirme avec ses recherches et ses lectures des choses que nous, en tant que professeurs, pensions intuitivement depuis des années». Mais selon le professeur à l'école Aurèle-Lemoine, Serge Carrière, «ce sont de bons principes, mais ils sont difficilement applicables dans ma classe».



photo: Anie Cloutier

Philippe Meirieu veut réinventer l'école.

Professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Lyon II et auteur de nombreux ouvrages pédagogiques, Philippe Meirieu trace un constat navrant de l'école moderne. Selon lui, «à l'école, l'élève apprend plus comment plaire au professeur que comment réussir dans la vie».

La pédagogie, explique-t-il, pose une question gênante, celle de la place de l'élève dans son éducation. Est-ce que l'enfant accepte d'apprendre par cœur des connaissances qui n'ont aucun sens pour lui? Ou revient-il au professeur de personnaliser la matière et de la présenter de façon à ce qu'elle soit attrayante pour l'élève? «Et c'est vrai que c'est un discours qui n'est pas facile à entendre pour une société qui se veut technique, rationnelle et scientifique où on voudrait que tout soit programmé, que tout soit décidé d'avance, que tout soit organisé de façon à ce qu'aucun imprévu ne vienne arrêter la machine.»

«Le gouvernement cherche à former des travailleurs et à comparer des notes. Pour lui, tout est blanc et noir. Tu passes ou tu ne passes pas. Mais, Philippe Meirieu dit que tout est gris et que la ligne entre le succès et la faillite est très floue», souligne Serge Carrière.

Selon Philippe Meirieu, le décrochage scolaire et le haut taux d'analphabètes fonctionnels pourtant titulaires de diplômes secondaires sont preuves du manque d'efficacité de l'enseignement. «C'est de trouver ce qui est motivant pour l'enfant qui permet à l'enseignement d'être efficace. Si les enfants sortent de l'école sans savoir lire, c'est parce qu'on n'a pas réussi à les motiver. Le manque d'effectifs, de locaux ou de moyens n'est pas le problème numéro un. La véritable question pour l'enseignant est de comprendre qu'il n'est pas un distributeur de connaissances, mais quelqu'un qui doit susciter le désir de connaître chez l'enfant.»

Paul Cenerini confirme: «On a tendance à offrir des cours pratiques de mécanique ou de menuiserie à nos décrocheurs. Mais on oublie qu'ils se posent également des questions existentielles. C'est parce qu'ils ne trouvent pas de réponses à ces questions qu'ils quittent l'école. Nous tentons à l'école Laurier de marier ce questionnement profond de l'enfant à une expérience pratique dans les entreprises.»

La formation des maîtres est donc centrale pour Philippe Meirieu. Leur rôle est de trouver comment donner un sens au savoir scolaire. «L'enseignant doit faire en sorte que l'enfant ne voit pas ces connaissances comme des objets que l'on prend un jour pour les redonner lors de l'examen, mais comme des choses qui font partie de lui et qu'il partage avec d'autres êtres humains.»

Anie CLOUTIER

(1) Organisée par le Bureau de l'éducation française en collaboration avec le service culturel de l'Ambassade de France au Canada et la faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Des enregistrements de la présentations sont disponibles à la Direction des ressources éducatives françaises du CUSB.

SAINT-PIERRE

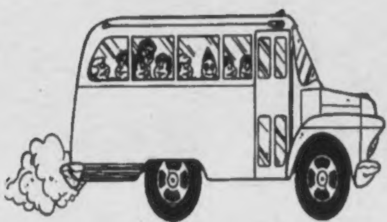
Du nouveau au Centre de ressources

Le Centre de ressources de Saint-Pierre-Jolys, qui comprend les bureaux des Services à l'enfance et à la famille, invite le public à une journée portes-ouvertes le 14 mai de 13 h à 17 h.

Le personnel du Centre en profitera pour célébréer l'ouverture officielle des nouveaux locaux, sis au 529, avenue Jolys est. Un goûter sera servi.

S. L.

Bicolo à l'école

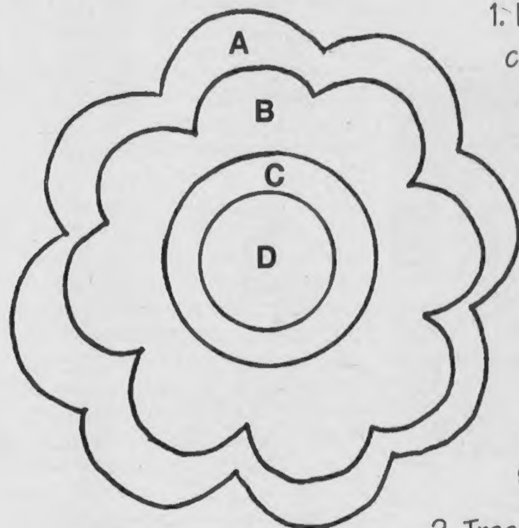


Bonne fête des Mères!

Dimanche, ce sera la fête des Mères. C'est une journée très importante pour ma maman et pour moi aussi, parce que je veux lui dire que je l'aime! Ma maman est une personne très spéciale pour moi. Je lui ai préparé des présents, que j'ai bricolés moi-même! Je vais aussi offrir un cadeau à mes grand-mamans. Veux-tu voir les bricolages que j'ai préparés? Tu peux les faire toi aussi, je t'explique comment y arriver.

Des broches pour maman

Ces broches fleuries sont faciles à faire et ta maman les aimera sûrement!



1. Découpe un carré de feutrine dans lequel tu peux faire entrer la fleur A. Découpe un carré de carton blanc de la même dimension, et colle le carton sur la feutrine.

2. Trace sur le carton la forme de la fleur A, et découpe-la.

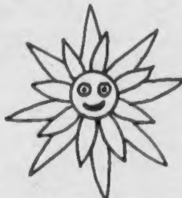
modèle n° 1



3. Sur de la feutrine d'une autre couleur, trace la forme de la fleur B et découpe-la. Colle la fleur B sur la fleur A.

4. Sur de la feutrine d'une troisième couleur, trace le rond D, découpe-le et colle-le sur ta fleur.

modèle n° 2



5. Colle les yeux. Pour la bouche de ta fleur, tu peux soit la tracer avec un crayon feutre, soit la découper dans de la feutrine et la coller.



6. Trace le rond C sur de la feutrine, découpe-le et colle-le **à l'endos** de ta fleur. Fais-toi aider par un adulte pour y coudre l'épingle de sûreté.

Voilà! Tu as fait une broche fleurie!

Matérial requis:
ciseaux
un crayon
du carton blanc
des épingles de sûreté
une aiguille et du fil
de la colle
des yeux mobiles
de la feutrine de couleur

Les formes du modèle n° 2 te permettent de faire un autre genre de fleur. Pour varier, tu peux aussi reproduire le modèle n° 1, mais sans les pétales de la fleur B.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon,
envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

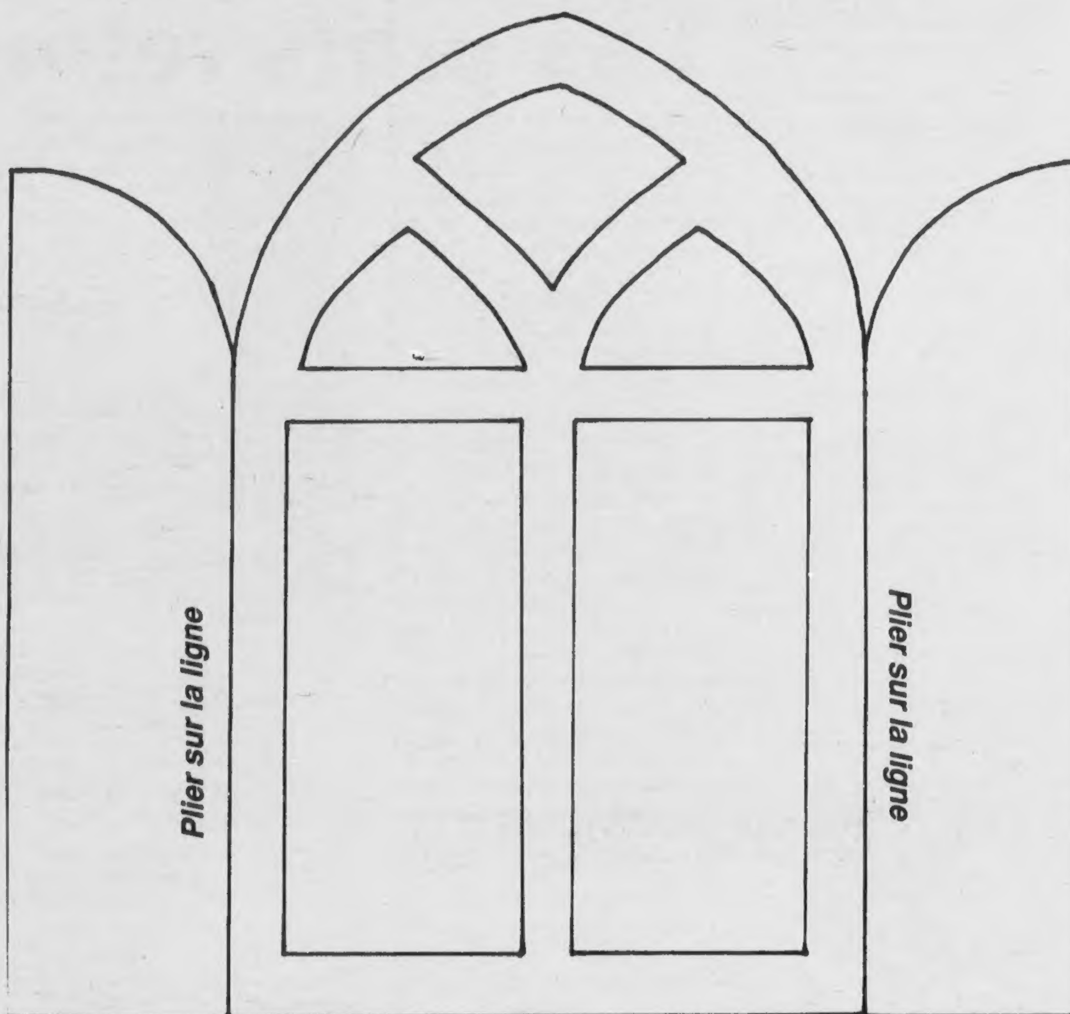


Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal : __________ **Âge:** ___



La porte-fenêtre

Voici une jolie porte-fenêtre que tu pourras offrir à ta maman (ou à ta grand-maman) pour qu'elle le suspende à une fenêtre de la maison.

Matériel requis:
ciseaux
couteau du genre ex-acto
colle
fil blanc
crayon
papier à dessin vert, blanc et noir
papier de soie rouge ou rose
crayon de cire noir et blanc
du fil blanc et une aiguille



1. Découpe la forme de la porte-fenêtre, trace-la sur le carton vert et découpe-la. Pour faire la forme des carreaux, tu peux utiliser un ex-acto. Demande à un adulte de t'aider.

Avec l'ex-acto, tu peux aussi découper des formes décoratives (des coeurs par exemple) sur les deux volets de ta porte-fenêtre. Si tu préfères, tu peux découper ces formes décoratives dans un autre carton et les coller sur les volets, ou tout simplement les dessiner.

2. Trace le contour de la partie centrale de la porte-fenêtre sur le papier de soie et découpe-le. Colle le papier de soie à l'endos de ta porte-fenêtre. Assure-toi qu'il ne dépasse pas!

3. Découpe les formes des deux chats. Trace un chat sur le papier blanc et l'autre chat sur le papier noir, puis découpe-les. Avec le crayon de cire blanc, dessine l'oeil et les moustaches du chat noir et, avec le crayon noir, dessine l'oeil et les moustaches du chat blanc.

4. Colle les chats sur la porte-fenêtre.

5. Enfile le fil blanc dans une aiguille, et fais un trou dans le haut de la porte-fenêtre pour pouvoir y passer le fil et la suspendre. Demande à un adulte de t'aider.



Recette

Poitrines de poulet aux champignons

2 c. à table (25 mL) de margarine ou de beurre
4 demi-poitrines de poulet sans peau, désossées
1 1/2 tasse (375 mL) de champignons tranchés
1 petit oignon tranché
1 gousse d'ail hachée fin
1 boîte de crème de champignons
1/2 tasse (125 mL) de lait
Nouilles cuites chaudes

- Faire fondre la moitié de la margarine dans une grande poêle, à feu mi-vif.
- Faire dorer le poulet 5 minutes de chaque côté.
- Faire fondre le reste de la margarine à feu moyen.
- Faire sauter les champignons, les oignons et l'ail jusqu'à ce que les légumes soient tendres, en remuant souvent.
- Incorporer la soupe et le lait; poivrer au goût. Porter à ébullition.
- Ajouter le poulet. Couvrir.
- Réduire le feu et laisser mijoter 5 minutes ou jusqu'à ce que le poulet ait perdu sa couleur rosée; remuer de temps en temps.
- Servir avec les nouilles.

Donne 4 portions.

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. Que veut dire en Belgique une *guindaille*, une *agace* et une *raccusette*?
2. En Suisse, qu'entend-on par *quequeuiller*, *adodoler* et une *imperdable*?
3. Le verbe *s'amarrer* (Louisiane)?
4. Et *arrièrer* (Sénégal)?
5. La locution *voler la route* (Rwanda)?
6. Qu'est-ce que *l'article 15* au Zaïre?
7. Une *avalasse* (en Louisiane)?
8. Et *fariner* (île de la Réunion)?
9. Un *copiste* (Mali)?

Réponses

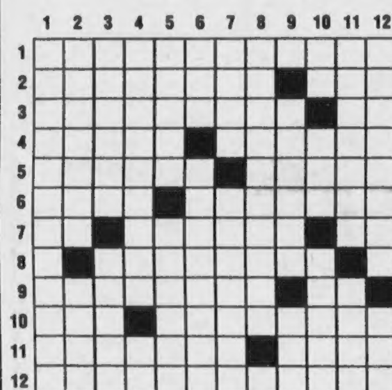
1. Une *guindaille* est une réunion joyeuse ou beuverie; *agace* est un autre terme pour désigner une pie; et une *raccusette* est une personne qui rapporte facilement ce qu'elle a vu ou entendu.
2. *Quequeuiller* veut dire bégayer, *adodoler* veut dire bercer, amener doucement à dormir ou à faire dodo; tandis qu'une *imperdable* désigne une épingle de sûreté, du genre qu'on utilise pour les couches.
3. Ce verbe signifie attacher son bateau à une amarre, évidemment, mais aussi que le temps se gâte, et (coïncidence troublante) qu'un couple se met à vivre en concubinage!
4. Aller en arrière, naturellement!
5. Cela veut dire: conduire vite et dangereusement sans tenir compte du code de la route. Au Rwanda, on dit aussi *marcher à la zaïroise*!
6. C'est le système D. Appliquer *l'article 15* veut dire se débrouiller.
7. C'est une avalanche de pluie. En Louisiane, on parle aussi de la *colonne* (tornade), du *coup de temps* (tempête), de l'*éloise* (éclair) et des *vents de carême* (grands vents de printemps).
8. Cela veut dire pleuvoir d'une pluie fine.
9. C'est un élève qui copie, ou éventuellement triche. On dit aussi *copistateur* et *copiétaire*. Au Tchad, on dirait plutôt un *corrigeateur*.

Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: *Les Mots de la francophonie*, dans la série Le français retrouvé, de Loïc Depecker.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 24



HORIZONTALEMENT

1. Se dit d'une consonne réalisée avec les lèvres inférieures.
2. Saveur amère. – Personnification ironique des États-Unis.
3. Personne qui fait un récit. – Une lettre les sépare.
4. Metteur en scène de théâtre britannique. (1872–1966). – Espace réservé dans un plancher pour l'âtre d'une cheminée.
5. Instituée. – Qui ont la forme d'un œuf.
6. Liste détaillée des plats servis à un repas. – Absence d'être.
7. Infinitif. – Nettoyai. – Infinitif.
8. Perche goujonnière.
9. Commandant d'armée. – Doublée.
10. Se déplacera. – T'en allais rapidement.
11. Relatif à Linné. – Le premier-né.
12. Actions de multiplier.

VERTICALEMENT

1. Engin servant à lancer des projectiles.
2. Maintenir attacher avec des cordes. – Qui est triple.
3. Ornemaniste français (1639-1711). – Général américain (1822-1885).
4. Arrosera. – Renforce une affirmation.
5. Personne dont on s'empare. – Démonstratif.
6. Fut tenu de payer. – Énonces successivement les parties d'un tout.
7. Formule. – Ascendance, extraction.
8. Relatives aux neurones.
9. Petite pendule à sonnerie. – Classification des huiles.
10. Le meilleur. – Emploie. – Métal blanc, brillant.
11. Courroie. – Garda.
12. Imprégnera d'empois. – Possessif.

RÉPONSES DU N° 23

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	C	L	E	R	A	N	T	H	E	■	M
2	C	H	A	P	E	L	U	R	E	■	E	U
3	L	I	T	I	G	I	E	U	S	E	S	■
4	E	M	I	R	A	T	■	C	I	P	P	E
5	R	E	C	O	L	E	E	■	T	A	I	N
6	E	R	I	G	E	■	T	I	A	R	E	T
7	N	E	F	E	R	T	A	R	I	■	G	I
8	C	■	E	N	A	■	G	I	S	E	L	E
9	H	E	R	E	S	I	E	S	■	T	E	R
10	Y	V	E	S	■	O	R	E	L	■	R	E
11	M	O	S	E	L	L	E	■	U	N	I	T
12	E	E	■	S	I	E	S	T	E	■	E	E

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

SAINT-BONIFACE GARDERIE DE BAMBINS INC.: Recherche une TSE II pour faire de la suppléance en juillet et août. SVP contactez Claudette au 237–8660.
460-

POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par le Jardin St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Roger, Christian, Pierre ou Simon au 237–7216.
463-

DIVERS: Lignée généalogique paternelle de Louis Riel, père du Manitoba; maternelle Lagimodière, 20 $ chacune. Aussi disponible en anglais. Se vend séparément. A. Benjamin, C.P. 102, 3101, chemin Pembina, Winnipeg (Manitoba) R3T 4R6.
466-

WATKINS depuis 128 ans: Commandez des produits de première qualité ou devenez représentant indépendant. Janet au 237–7381.
476-

GARDERIE FAMILIALE au Parc Windsor a une ou deux ouvertures pour enfants de 6 mois à 5 ans. Contactez Lise au 231–3624.
487-

SPÉCIALISTE EN VIVACES, planification de vos parterres, nouveaux services offerts aux Jardins St-Léon. Réservez votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste. 237–7216.
489-

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit, au Sacré-Cœur et à Saint-Jude pour faveur obtenue. O.R.E.
493-

RECHERCHE

SAINT-BONIFACE GARDERIE DE BAMBINS INC.: 197, rue Kitson. Programme éducatif en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Subvention. Composez le 237–8660.
459-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-



NORWOOD: Grand garage double et patio ne sont que deux des plusieurs avantage de cette propriété attrayante. La maison n'a que 10 ans, sous-sol complètement fini. Localité tranquille et paisible.



ISLAND LAKE: À ne pas manquer. 2 142 pi², des fenêtres partout, une maison modèle extraordinaire.



SAINT-BONIFACE. Près du Collège, hôpital et autobus. Grande maison familiale de 1 468 pi2. Plusieurs rénovations, soit la plomberie, l'électricité, le toit, etc. Redeviendrait facilement maison de revenu. Sous-sol fini, 89 900 $. ***Pour plus de renseignements, appelez: Alice Arnal au 475–9130. SUTTON GROUP KRE***
490-

VENTE PRIVÉE: 632, rue Aulneau. Maison nouvellement rénovée, 1 900 pi², 2 étages, 3 ou 4 chambres à coucher. Grande cuisine, salon et salle à manger, 2 1/2 salles de bain et plancher de bois franc. Composez le 254–3341. Portes ouvertes les 11 et 12 mai de 13 h 30 à 17 h.
492-

À VENDRE: Parc Windsor. Maison près de l'école Lacerte de 2 chambres à coucher au premier plancher et 2 au sous-sol. Très grande cuisine, patio avec moustiquaire et garage. Très propre. Appelez au 254–4493. Pas d'agent svp.
494-

À VENDRE: Domaine Marius-Benoist. 313, Thibault, 1 857 pi², 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage double, grande cour, 231–0614.
496-

À VENDRE: Maison à Saint-Viral de 1 200 pi², avec garage double, garage simple et un lot double. 69 900 $. 255–6676.
500-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er mai, 345 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Appartement avenue de la Cathédrale. 1 chambre à coucher, services inclus. 375 $ par mois. Disponible le 1er mai. Composez le 233–6091.
473-

À LOUER: Promenade Enfield. Beau petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er juin, balcon air climatisé. 400 $ par mois. Composez le 233–2072.
474-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Dumoulin, au sous-sol d'une maison. Près du CUSB, magasin, arrêt d'autobus. Comprend stationnement, eau, électricité, chauffage et entrée privée. Non-fumeur(euse), 375 $ par mois. 237–3560.
479-

À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-

À LOUER: Très responsable, jeune d'esprit, non-fumeuse, pour partager très belle maison luxueuse, piscine, foyer, tout meublé à neuf. 257–2659.
486-

À LOUER: Situé dans le vieux Saint-Boniface dans un bloc tranquille, grand appartement d'une chambre à coucher, au sous-sol. Propre et éclairé. Le stationnement, l'eau et le chauffage inclus. Références requises. 235–1745.
491-

À LOUER: Appartement avec vue sur la législature, fenêtre sur deux côtés. Deux chambres à coucher, deux salles de bain, cuisine, salle familiale, salon/salle à manger, atelier. Fort Garry Place. 780 $ par mois. Patricia 942–9262.
495-

À LOUER: Garçonnière dans le vieux Saint-Boniface, grande cuisine. 275 $ par mois, eau, chauffage et électricité inclus. Situé dans un bloc tranquille. Références requises. 235–1745.
497-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. À Saint-Boniface, tranquille. 370 $ par mois. Buanderie et stationnement disponible. Libre le 1er juin. 237–2800.
498-

À LOUER: Maison à Saint-Vital. 595 $ par mois. 255–6676.
499-

À LOUER: Chalet à la plage Albert pour le mois de juin. 3 chambres à coucher, 350 $ par semaine. 257–1848.
501-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, au 539, Ritchot. Très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, réfrigérateur, poêle, entrée privée. Libre immédiatement, 340 $/mois. Contactez Carmelle au 233–2401 après 17 h.
502-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface près de l'école Taché. 895–1667.
503-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES…

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude,
chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie
chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo,
chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne
chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3

Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

GLOBAL ÉLECTRIC
Pour vos projets
résidentiels ou commerciaux
appelez vos
électriciens du coin.
Aimé Buissé
Tél./Fax: 231–1090
Guy Glément
Cel.: 771–3899

SERVICES

Ménard
service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

L&R Tax Depot™
196, rue Goulet
949-3666
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

Apogeal GRAPHICS INC.
• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX,
LIVRES
ET CARTES
SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910…»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____